

Refllet

MAGAZINE MUNICIPAL
DES ENGHIENNOIS



MAI - JUIN 2021

/

ENGHIENLESBAINS.FR

117

4 | COVID-19
La solidarité organisée

19 | FINANCES
La Ville adopte son budget

23 | DOSSIER
Atlas de la biodiversité

Nature en fête





Sommaire

N° 117 • MAI - JUIN 2021

4

COVID-19

La solidarité s'organise pour les enfants du personnel soignant / La vaccination s'élargit

7

TRAVAUX

Rénovation des réseaux et aménagements de la voirie / Le patrimoine entretenu

10

CADRE DE VILLE

Installation d'un nouveau médecin / Un budget dynamique et responsable / Plan Vélo

18

DÉCRYPTAGE

Focus sur l'agglomération Plaine Vallée

20

VIE MUNICIPALE

Ce qu'il faut retenir du dernier Conseil municipal

23

DOSSIER

Atlas de la biodiversité

29

ENVIRONNEMENT

De nouveaux aérateurs sur le lac

30

JEUNESSE

Une pédagogie innovante / Du basket pour de jeunes autistes

32

SORTIR

Partout la poésie / Tin-tam'art / Jardin en Fête

34

SOUVENIR ENGHIEENNOIS

La librairie Impressions

36

VISAGE D'ENGHIEN

Éric Liberge

38

TRIBUNES



Magazine de la Ville d'Enghien-les-Bains • Hôtel de ville • 57 rue du Général-de-Gaulle • 95880 Enghien-les-Bains • tél. : 01 34 28 45 46 • **Directeur de la publication** : Philippe Sueur • **Directeur de la communication** : Pascal Martin - pmartin@enghien95.fr • **Rédaction** : Florence Brissieux - fbrissieux@enghien95.fr • **Maquette et conception graphique** : Floriane Mhoumadi - fmhoumadi@enghien95.fr • **Imprimeur** : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel • **Dépôt légal** : 2^e trimestre 2021 • Retrouvez toute l'actualité de la ville sur enghienlesbains.fr et son profil facebook. Pour toute annonce d'événements, écrire à : reflet@enghien95.fr.



2021 : un budget adapté, une ville solidaire

Marquée par la pandémie et ses conséquences dramatiques tant sur les plans humain, sanitaire qu'économique, 2020 aura été une année dévastatrice et déroutante. Nos modes de vie, nos relations, nos certitudes, nos organisations ont été bousculés nous obligeant à réviser nos comportements et à modifier nos méthodes, à être inventifs et à nous adapter rapidement pour surmonter des difficultés inattendues, mais aussi à savourer ce que nous délaissions car, trop contaminés par le toujours plus, on en oubliait le principal autour de nous et dans la nature.

C'est dans ce contexte inédit et incertain que le Conseil municipal et les services administratifs ont préparé et adopté le budget municipal 2021, un budget d'adaptation où il a fallu faire preuve d'agilité pour concilier nos moyens et nos projets. Avec des recettes en forte baisse, notamment celles provenant du Casino et du stationnement, nous avons dû modifier nos objectifs et concentrer nos actions sur l'essentiel : VOUS et les services publics à la population.

Ainsi, vous découvrirez dans les pages consacrées au budget, nos priorités : l'école et l'éducation avec l'agrandissement et la rénovation de nos infrastructures scolaires, la création de places de crèche supplémentaires pour répondre aux demandes des jeunes parents. En maintenant à son niveau le budget du Centre Communal d'Action Sociale, nous confirmons notre accompagnement des plus démunis.

Le budget 2021 accompagnera l'adoption de pratiques environnementales raisonnables et nécessaires. Les modifications évidentes du climat et ses conséquences nous conduisent à prendre conscience des effets de nos modes de vie et de consommation sur une nature désormais dérégulée. À notre échelle locale, nous pouvons agir pour réduire ses causes et ses

effets. L'Atlas de la biodiversité communale qui inventorie notre faune, notre flore et notre environnement guidera nos actions de protection et nos pratiques d'aménagement. Le parc Sainte-Jeanne, réserve écologique, jouera un rôle prépondérant dans l'éducation à l'environnement et la protection des oiseaux. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et le référentiel Lucie 26000 collectivités seront les guides vers de nouveaux comportements et de nouvelles pratiques.

Les aménagements en ville seront moindres cette année. Mais nous maintenons la modernisation de certaines rues : avenue Fauveau, rues du Temple, Saint-Charles, Saint-Louis et d'autres. En ville, l'éclairage public sera rénové avec 250 lanternes à led.

Enfin, malgré la raréfaction de nos recettes, nous avons maintenu notre politique fiscale : conserver un niveau d'endettement réduit sans augmenter les impôts locaux. Que nos chers Enghiennois profitent encore d'une douce fiscalité avant le grand chambardement promis par l'État pour 2026.

Avec l'accélération de la vaccination, l'espoir renaît. Notre centre intercommunal accueille en moyenne 200 personnes par jour grâce à la mise à disposition de locaux, de moyens et de personnels essentiellement communaux et de bénévoles, présents 5 jours sur 7. Et ce rythme va s'accroître, lorsque les doses arriveront enfin en nombre nécessaire. Une fois encore, je veux les féliciter et les remercier.

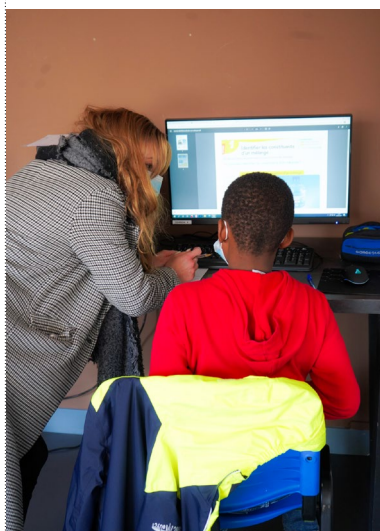
À votre écoute et à votre service, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un printemps plein d'espoir, annonciateur de jours meilleurs.

PHILIPPE SUEUR, ✨
MAIRE D'ENGHIEN-LES-BAINS,
1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise

60 enfants accueillis en moyenne par jour

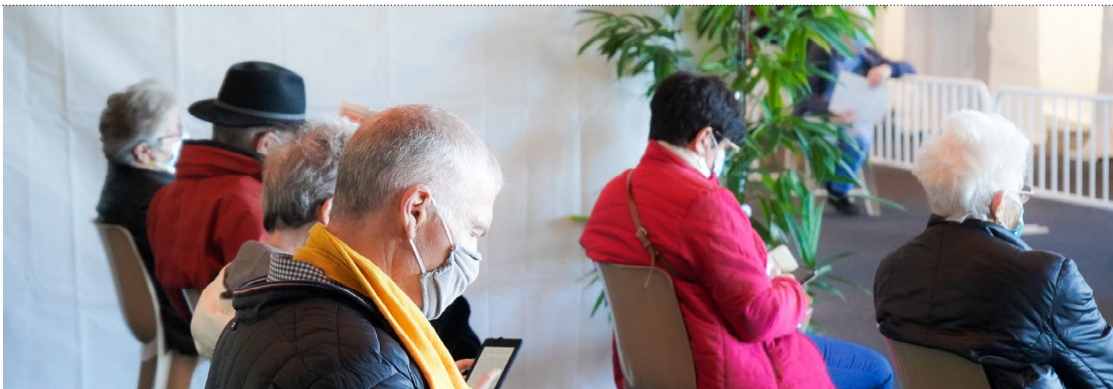


1 plateforme d'écoute téléphonique au BJJ pour accompagner les jeunes dans leurs démarches : Parcoursup, lettres de motivation...



Service minimum de garde : une indispensable solidarité

Suite à la fermeture des écoles, la Ville a mis en place un Service minimum de garde (SMG) pour accueillir les enfants des personnels mobilisés par la crise sanitaire, à la Maison de la Petite Enfance, à la crèche familiale, dans les écoles et accueils de loisirs, à Oxyjeunes ainsi qu'au Bureau Information Jeunesse. Des aides aux devoirs, des loisirs, des activités leur ont été proposés. Les jeunes ont pu également disposer de postes informatiques pour leurs révisions, leurs recherches et leurs besoins en impression.



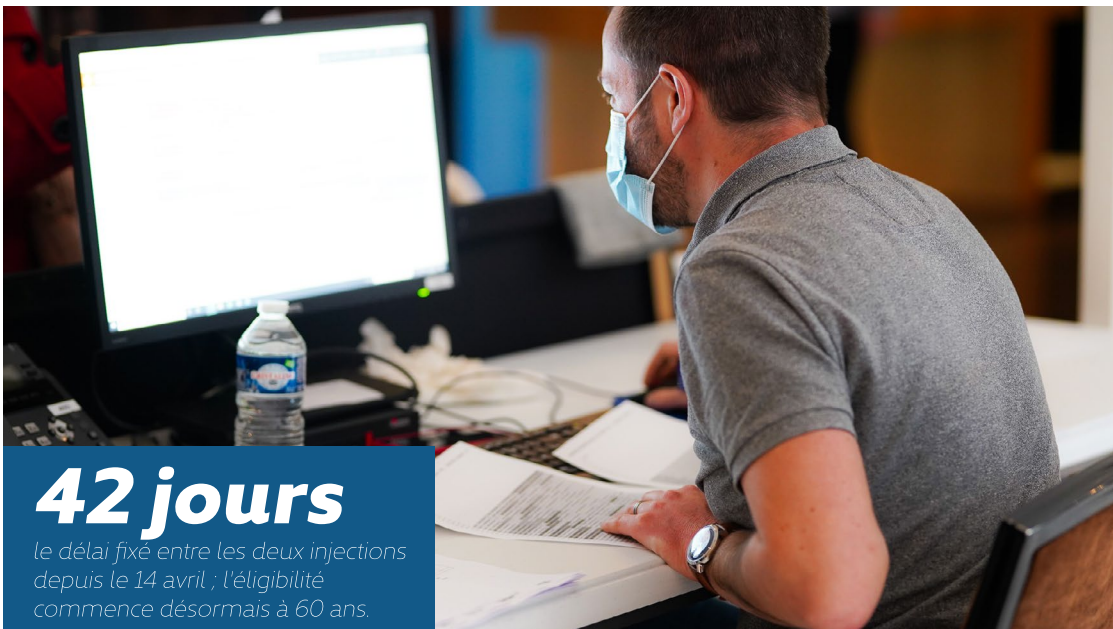
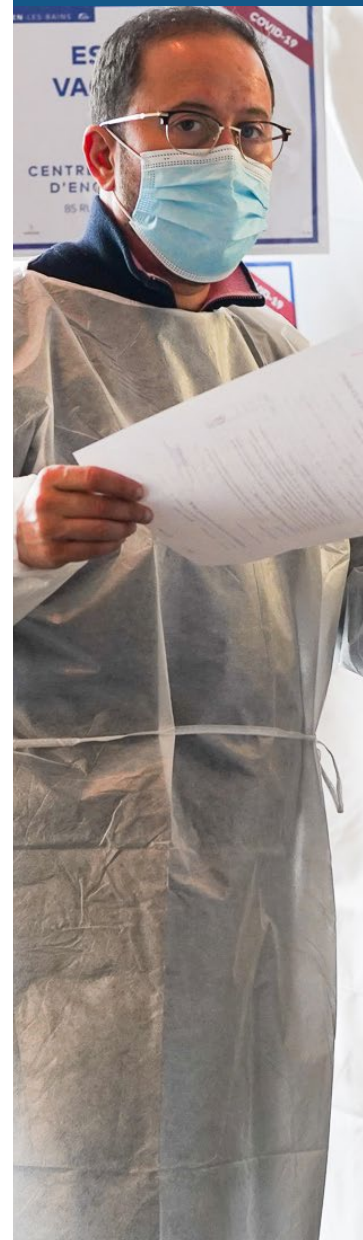
200

injections par jour en moyenne depuis mars, et 300 les samedis



8 898

personnes vaccinées au 17 avril, dont 3 234 ont déjà reçu leur 2^{de} injection



42 jours

le délai fixé entre les deux injections depuis le 14 avril ; l'éligibilité commence désormais à 60 ans.

Covid : le service public en actions et en chiffres

Pour la gestion de cette campagne de vaccination, **49 agents municipaux** sont mobilisés depuis janvier sur le site installé au Centre thermal médical d'Enghien-les-Bains et sur la plateforme téléphonique de prise de rendez-vous. **7 autres agents détachés** des autres communes voisines prêtent également main forte au fonctionnement du site, coordonné par Plaine Vallée, aux côtés des deux autres sites de Montmorency et Saint-Brice-sous-Forêt.



Place des entrepreneurs

ATELIER BY KIM

C'est dans un espace lumineux entièrement rénové que Karima Calvé accueille ses clientes. Après avoir officié plusieurs années dans le salon d'une grande enseigne du XVI^e arrondissement de Paris, cette coiffeuse a choisi Enghien-les-Bains pour prendre seule son envol. Originnaire du Val-d'Oise, elle n'envisageait pas une autre ville pour s'installer. S'adressant à une clientèle 100% féminine, elle travaille à partir des nouvelles techniques de coiffure et de beauté du cheveu : lissage, babylight, ombré, shampoing américain... La jeune femme propose également des soins de manucure, ainsi que d'extension de cils.



➕ 42, rue du Départ
Du lundi au samedi de 10h à 19h
09 54 09 47 84



FRUITS D'AMOUR

Le primeur de la rue de Mora a ouvert une nouvelle boutique rue du Général-de-Gaulle. Depuis le printemps, Hichem BenHadj et son frère Jihed ont développé un bar à salades : box de crudités, salades de fruits frais, fruits secs et baies, jus de fruits, tartes... Ici les fruits et légumes se déclinent à volonté ! Ces primeurs arpentent les allées de Rungis tous les matins et goûtent les produits avant les choisir. Une véritable passion héritée de leur grand-père pour conseiller au mieux leurs clients.

➕ 12, rue du Général-de-Gaulle
Du lundi au dimanche de 7h30 à 21h
(hors périodes de couvre-feu)
01 34 28 32 98

MYROUCA

Cette nouvelle enseigne propose de larges gammes de soins de routine capillaire et cosmétique. Un choix complet de marques pour tous types de cheveux : métissés, bouclés, frisés, lisses, crépus, colorés... L'équipe de Myrouca réalise également les extensions de cheveux.

➕ 12, rue de Mora
Du mardi au samedi de 10h à 19h
06 76 85 32 67



Travaux d'aménagement urbain au printemps

Programmés l'an dernier puis reportés en raison de la crise sanitaire, les chantiers ont repris au printemps. S'ils ont un impact pour les riverains, notamment sur la circulation, ces travaux permettent de sécuriser et d'embellir le cadre urbain.



Rue du Temple : réfection des réseaux souterrains

Depuis mi-avril, les entreprises gérant les réseaux concessionnaires interviennent afin de rénover et de sécuriser ces canalisations. Concrètement, ils procèdent au renouvellement du réseau d'adduction d'eau potable sur un linéaire de 44m, à l'extension de 15m du réseau de gaz, au renforcement d'une chambre télécom et à la modernisation du réseau électrique (1 003 m).

À l'issue de ces travaux, la Ville procèdera cet été à la rénovation complète de la voirie. Il s'agit en effet de renforcer la structure de la voirie, fortement sollicitée par le passage fréquent des transports en commun et de rendre accessible la chaussée. Les trottoirs seront élargis entre la rue Jules Ferry et l'avenue de la Division Leclerc afin de sécuriser les piétons. Durant ces travaux, la circulation des véhicules et les cheminements piétons seront en conséquence déviés, et le stationnement interdit par endroits.

.....
Coût des travaux : 253 400 euros

Fontaine Front du lac : études de sol

Vous vous demandez peut-être pourquoi les jets de la fontaine, longeant la jetée, ne jaillissent plus. Suite à un affaissement constaté par endroits, des études de reconnaissance du sol sont en cours en vue de réhabiliter cet ouvrage.

.....
Coût des travaux : 13 000 euros



Jetée Tabarly : un nouveau passage piéton

Les aménagements de la jetée Tabarly ayant créé de nouvelles habitudes de cheminement, il s'est avéré nécessaire de créer une traversée piétonne supplémentaire au droit du pont. En avril, la Ville a donc équipé l'avenue d'un passage surélevé, afin de sécuriser la traversée et la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

.....
**Coût des travaux : 56 000 euros
intégré au contrat régional dont la
Ville a bénéficié**



La Ville soigne son patrimoine

Trois chantiers de rénovation du patrimoine se sont poursuivis au printemps ; des travaux visant à entretenir, sécuriser et embellir l'espace public.

Lumière sur le kiosque thermal

Surplombant le théâtre de verdure du Jardin des Roses, le kiosque a été construit en 2006 pour abriter le système hydraulique puisant dans les sources Deux Roses et Iris. Afin de valoriser cet ouvrage édifié dans un style « Belle Époque », la Ville a engagé des travaux de réhabilitation et de mise en lumière. Des spots leds ainsi qu'un ruban leds soulignent désormais cette structure typique des stations thermales. Une partie de l'asphalte a été remaniée pour garantir une meilleure évacuation des eaux de pluies et protéger les poteaux fragilisés, dont certains ont été refectionnés à l'identique. La remise à neuf de l'éclairage des vitrines, en prévision d'expositions futures, et la remise en peinture intégrale du bâtiment viendront clore ce chantier très prochainement.

Coût des travaux : 27 000 euros

ÉLÉGANT DE JOUR...COMME DE NUIT

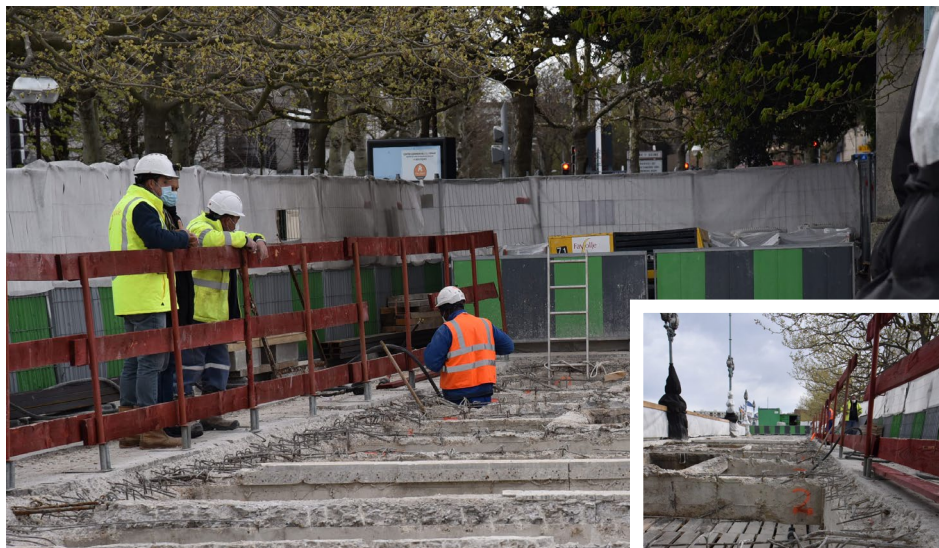


Finalisation des berges de la **base nautique**

Les intempéries de l'hiver ayant suspendu le chantier débuté à l'automne, les travaux de reprise des berges viennent de s'achever avec la mise en place d'un platelage en bois. Des IPN ont été positionnés sur les gabions, ces casiers de soutènement remplis de roches. Cette première structure sert de support à l'ossature en bois, qui constitue le chevronnage. Des lames de bois exotique Ipé ont ensuite été mises en place afin de garantir un ponton stable et confortable pour le cheminement des usagers et l'accès aux embarcations.

Coût des travaux : 177 000 euros





Réhabilitation de la jetée Patenôte-Desnoyers

C'est un ouvrage plus que centenaire. Depuis le mois de mars, la Ville réhabilite la 4^e tranche de la jetée, construite en encorbellement en 1910. Suite à une reconnaissance effectuée par des plongeurs et au carottage de la dalle pour évaluer l'état de conservation, des travaux sont entrepris pour remplacer les poutres porteuses détériorées et reconstruire les dalles de fondation en béton destiné à une mise en œuvre en milieu humide. Le chantier se terminera avant l'été par la réfection complète du revêtement, pour accueillir confortablement et en toute sécurité les promeneurs.

Coût des travaux : 400 000 euros



LA VILLE AFFIRME SON IDENTITÉ

Aux portes de la ville, une grande fresque a été installée sur la devanture de l'ancienne Taverne, située au carrefour entre l'avenue de la Division Leclerc et de la rue du Général-de-Gaulle. L'œuvre murale vient habiller ce bâtiment marquant l'entrée dans la ville.



Rue Saint-Charles et Saint-Louis : rénovation des réseaux

Du 3 mai au 16 juillet, le concessionnaire Enedis entreprendra la rénovation des réseaux basse et haut-tension de distribution électrique dans les rues Saint-Charles et Saint-Louis. À la suite de ces travaux, la Ville pourra réaliser des opérations d'enfouissement du réseau téléphonique dès la rentrée, poursuivant son objectif d'effacer l'ensemble des réseaux aériens.

L'enfouissement permet en effet de sécuriser et d'optimiser la qualité de distribution grâce à un réseau neuf et en sous-sol. Ce sont aussi des poteaux en moins sur l'espace public et donc une mise en conformité nécessaire en faveur de l'accessibilité du domaine public.

Afin de concentrer l'ensemble des interventions sur une même période, l'alimentation de l'éclairage public sera rénovée et l'équipement des lanternes remplacé par des Led, moins énergivores. Lorsque ces travaux seront terminés, les trottoirs seront rénovés et reprofilés afin d'en réduire les pentes transversales.



©F. Brissieux

Installation d'un nouveau médecin

Au 31 mai, la maison médicale accueillera le D^r Olivier Belenfant. Ce médecin généraliste a choisi de s'installer à Enghien-les-Bains pour exercer son activité et y former de futurs médecins.

Quels sont les avantages d'une maison médicale ?

Ce type de structure, en accompagnant les médecins, représente l'avenir et une manière de réduire les déserts médicaux. Il faut savoir que les médecins ne peuvent s'installer qu'en secteur 1. La maison médicale offre un service clé en main et à un tarif attractif, ce qui soulage et simplifie la gestion administrative. De plus cette solution nous permet de travailler en

équipe, entre médecins ayant chacun ses propres patients, sans avoir les contraintes d'une société d'exercice libéral.

Vous êtes médecin et enseignant...

Effectivement depuis 8 ans, je reçois en qualité de maître de stage des internes de niveau 1 (1^{er} stage de médecine générale après 6 ans d'études) et de niveau 2 (après 4 ans d'internat). C'est un plaisir de transmettre la médecine générale, d'en dévoiler toute la richesse et d'aider de futurs médecins à prendre leur envol. Cet accompagnement exige une connaissance des nouveaux traitements. L'échange est très stimulant et la double casquette de médecin et d'enseignant ouvre l'esprit.

Vous aurez donc deux cabinets ?

J'aurai mon cabinet et un second pour les internes. La maison médicale étant située face à la gare, c'est très pratique pour eux d'y accéder, en venant de Paris, de la Faculté de Médecine. Les internes pourront également travailler à terme avec les autres médecins de la maison, une expérience formatrice pour eux pour se forger leur propre vision.

MAISON MÉDICALE

5 bis, rue de l'Arrivée
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

-
**Prise de rendez-vous
sur www.doctolib.fr**

Agir ensemble pour notre ville !

Un tag, un trou dans la chaussée, des encombrants déposés sur le trottoir en dehors des jours de collecte ? Informez-en la ville pour une intervention rapide et efficace à l'aide de TellMy City, une application gratuite et intuitive au service des Enghiennois.

Depuis votre tablette, votre ordinateur ou votre téléphone, vous pouvez grâce à cette application nous signaler tout désagrément, dysfonctionnement ou incivilité concernant la voirie, la propreté, les espaces verts, l'éclairage public et l'électricité, les animaux et nuisibles, les infrastructures, l'eau et l'assainissement. Pour cela, rien de plus simple. Enregistrez-vous sur la plateforme à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Déclarez un problème et joignez les documents et photos utiles à votre signalement. Si vous faites la démarche depuis votre smartphone, vos photos prises sur les lieux seront géolocalisées et permettront une identification rapide. Votre requête envoyée, vous recevrez une notification de prise en compte de la demande et pourrez suivre sa résolution. Une solution de citoyenneté connectée pour dialoguer avec la Ville de manière simple et rapide.

463 signalements en 2020



Recensement militaire dès 16 ans

Le recensement est obligatoire pour les jeunes dès 16 ans. Ce recensement permet alors de participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Pour cela, une fois la formalité de recensement accomplie, vous devez dans les six mois créer votre compte sur majdc.fr, afin d'être convoqué dans un délai de 9 à 12 mois à la JDC.



+ d'infos sur service-public.fr rubrique " Recensement militaire "

Élections : des procurations en ligne

Un nouveau service de téléprocédure permet de préparer votre dossier de procuration en ligne, depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Une fois la demande effectuée, rendez-vous dans n'importe quel commissariat ou brigade de gendarmerie pour valider votre identité. Vous serez ensuite informé par courriel dès que votre mairie aura validé votre procuration.

Rendez-vous les 20 et 27 juin prochains pour les élections départementales et régionales.



Enseignes et vitrines : de nouvelles règles en vigueur

Le nouveau règlement local de publicité a été adopté en Conseil municipal le 8 avril dernier. Afin de garantir une harmonie et lutter contre la pollution visuelle, ce document encadre l'implantation des dispositifs publicitaires, des pré-enseignes et des enseignes sur la ville, qui participent au paysage de la ville. Les commerçants dont les devantures commerciales ne seraient pas conformes aux nouvelles règles en vigueur, avec notamment des enseignes en vitrophanie, devront obligatoirement procéder à une mise aux normes dans les six ans à venir.

Pour plus d'informations, contacter la Direction de l'Urbanisme et de l'Action Foncière au 01 34 28 45 93 ou par mail à urbanisme@enghien95.fr

+ Les documents du règlement local de publicité sont téléchargeables sur www.enghienlesbains.fr/urbanisme

Un budget de crise responsable et dynamique

Acte fondateur de la collectivité, le budget détermine les dépenses et les recettes, confirmant l'engagement de la Ville au service de ses habitants. Dans un contexte inédit, marqué par un net recul des ressources et une contraction des dépenses, le budget 2021 a été voté en Conseil municipal le 8 avril dernier. Réduit de plus de 20%, il a été totalement repensé, axant les priorités sur le secteur éducatif, notamment l'entretien et la modernisation des infrastructures scolaires et sur le développement durable pour un service public de qualité.

53 millions d'euros

(66,6 M€ en 2020)

Budget de fonctionnement
35,5 M€

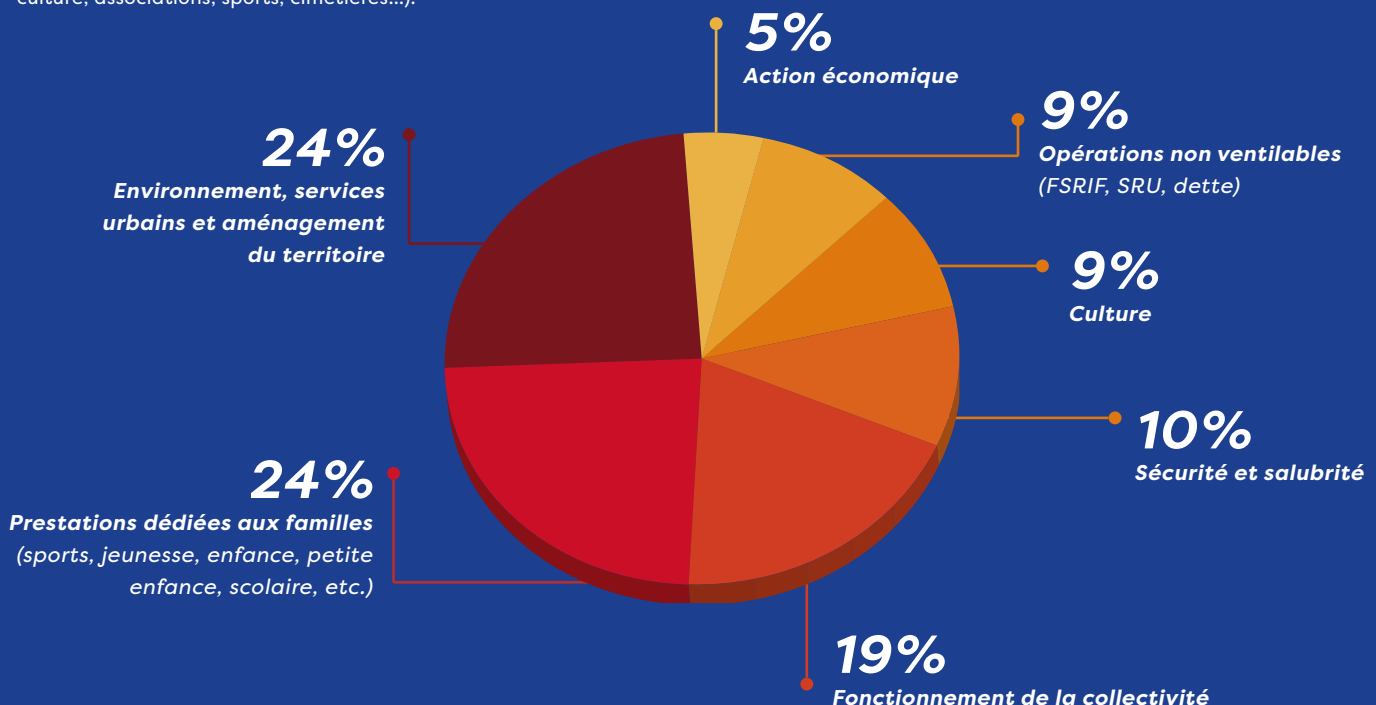
Budget d'investissement
17,5 M€

Dont dépenses réelles de fonctionnement
32,4 M€

Dont dépenses d'équipement
8,6 M€

Elles permettent d'assurer les services à la population (crèches, écoles, accueils de loisirs, solidarité et action sociale, seniors, santé, sécurité, secours et protection civile, culture, associations, sports, cimetières...).

Elles sont consacrées au développement des infrastructures, à l'entretien et l'embellissement du territoire.



■ Le budget 2021

... juggle les dépenses



-13%

Avec 30% de recettes en moins, le budget a été repensé, réinventé tant sur les projets que les méthodes organisationnelles. La renégociation des marchés publics tout comme la mutualisation des actions entre services – des démarches de réduction de dépenses déjà engagées depuis plusieurs années – permettent de contenir et d'optimiser les dépenses réelles, en recul de 13%. Un accent a été porté par ailleurs sur la masse salariale, réduite de 6%.

... conforte l'action sociale



1M€

subvention allouée au Centre communal d'action sociale. Cette subvention est reconduite afin de conforter les actions sociales et solidaires.

... soutient les associations



456 190€

de subventions votées. La Ville a examiné les demandes au cas par cas, certaines associations ayant eu peu ou pas d'activités en 2020. L'accent a été porté sur les associations particulièrement impactées par la crise sanitaire.

... amplifie les actions pour un développement durable



LUCIE 26000

Depuis de nombreuses années, la Ville infuse le développement durable au cœur de ses actions, à travers notamment l'Agenda 21 et l'Agenda 21 Junior. Poursuivant cette démarche, elle confirmera son engagement en terme de responsabilité sociétale, conformément au référentiel du **Label LUCIE 26000**.



ECOCERT

Le parc Sainte-Jeanne sera prochainement **labellisé ECOCERT**, une certification valorisant les pratiques à l'œuvre dans cet écrin vert, notamment en terme de gestion différenciée et de réserve écologique. Il deviendra également un « **refuge LPO** », conformément à la charte protectrice de la nature établie par la Ligue de protection des oiseaux.

■ Un effort d'investissement maintenu

Avec un budget d'investissement en diminution de 30%, le choix s'est concentré sur les projets dédiés à l'enfance et à la petite enfance. Il maintient aussi une dynamique pour entretenir et embellir le territoire, et offrir aux Engiennois un cadre de vie de qualité.

Priorité aux enfants

10 berceaux

supplémentaires à la Maison de la Petite Enfance suite à la création prochaine d'une **nouvelle section bébé**.

École Raoul Riet

Une extension est prévue pour créer **trois nouvelles classes**, augmenter la capacité du dortoir et de la salle de restauration.

Groupe scolaire Ormesson

- remise aux normes de la cuisine
- achat de tablettes numériques complémentaires
- renouvellement progressif du mobilier dans certaines classes.

École Les Cygnes

Un projet d'extension permettra d'accueillir dans un premier temps la crèche "La Santé c'est le bonheur" durant les deux années de rénovation de ses locaux. Cette extension bénéficiera ensuite à l'accueil de loisirs Les Cygnes qui disposera ainsi de ses propres espaces, distincts de l'école maternelle.

Entretien de l'espace public

Voirie, réseaux et espaces verts

Poursuite de l'enfouissement des réseaux, aménagements de voirie, modernisation de l'éclairage public, aménagement du plan vélo, entretien des espaces verts, travaux d'entretien du pont SNCF et des parkings.

Protection du lac et des sources

Entretien et renforcement du réseau piézométrique, études...

Maîtrise de l'urbanisme

Dernières acquisitions foncières afin de parfaire le périmètre du projet d'aménagement en Cœur de Ville.

10%

c'est la part de la fiscalité locale dans les ressources de la Ville, au lieu de 60% en moyenne dans les communes françaises

Protéger le pouvoir d'achat

Malgré la contraction de ses ressources, la Ville a choisi de ne pas alourdir la pression fiscale sur ses administrés. En raison de la suppression progressive de la taxe habitation sur la résidence principale, qui doit bénéficier en 2021 et 2022 à tous les contribuables, la part départementale de la taxe foncière sur le foncier bâti est transférée à la Ville.

26,48 %

le taux voté en 2021

Il résulte de l'addition des taux communal (9,30%) et départemental (17,18%) de l'année 2020.

Ce nouveau taux n'aura donc pas d'effet sur le montant de la taxe foncière des Enghiennois, qui réglent déjà la part départementale dans leur avis d'imposition.

Des ressources propres pour financer les projets

3,2 M€ de cessions immobilières

4, rue de Mora, 9 boulevard Cotte, 4, rue de Malleville et 16 avenue de Girardin

980 000 €

perçus au titre du Fonds de compensation de la TVA (récupération de la TVA payée par la Ville sur ses investissements de 2019).

900 000 €

perçus au titre de la taxe d'aménagement

Cette taxe est liée aux opérations de construction d'habitation d'envergure, dont l'objectif est de financer notamment les aménagements de voirie et d'infrastructures pour accueillir les nouveaux habitants.

Maîtrise de la dette

3,77 M €

soit 21,5%

Si la baisse des ressources a un impact sur l'épargne et le financement des investissements, la municipalité a fait le choix de contenir l'emprunt d'équilibre pour faire face aux dépenses d'investissements. La Ville a inscrit 3,77 M€, soit 21,5% du budget d'investissement.

Inscrire ne signifie pas mobiliser : les emprunts seront contractés en fonction des éventuels besoins de financement.



3 questions à Sophie Merchat,

2^e adjointe au Maire, déléguée aux Finances et à la politique de l'École de Musique

Quels étaient les objectifs de ce budget ?

Il s'agissait de ramener le budget de fonctionnement à un montant compatible avec les recettes de fonctionnement. Notre budget primitif prévoit 9M€ sur le produit brut des jeux (PBJ), soit près de 50% de nos prévisions de 2020. La Ville percevra une compensation de la part de l'État, sur le même mécanisme qu'en 2020, mais appliquée uniquement au PBJ et non à la baisse des recettes patrimoniales liées à la fréquentation d'Enghien, dont le stationnement. À partir de ce volet de recettes fortement dégradées, nous avons construit un budget basé sur des ressources réduites de 30%.

ÉCLAIRAGES



9M€

de produit brut des jeux
(PBJ), prévus pour 2021



30%

des ressources réduites

Quel est l'impact de cette stratégie budgétaire ?

Nous avons baissé les dépenses de fonctionnement, et notamment les dépenses de personnel, soit 1M€ en moins. Cela s'accompagne d'une restructuration importante des services et d'une réflexion pour initier de nouvelles organisations. La Direction de l'Action Educative s'est ainsi restructurée en trois grands pôles. Les charges à caractère général ont par ailleurs fortement diminué, en s'élevant à moins de 12M€, au lieu de 15,1M€ en 2020. La renégociation systématique des marchés publics permet de réaliser d'importantes baisses dans nos dépenses de fonctionnement. S'agissant des dépenses d'équipements, nous avons recentré les principaux investissements sur le scolaire et la petite enfance.

Comment est financé le budget 2021 ?

Nos ressources sont fléchées vers nos dépenses d'équipements puisque notre politique de cessions de biens immobiliers, importante pour 2021 (3,2 M€), financera les principaux programmes d'investissement. Nous avons également inscrit un recours à l'emprunt de l'ordre de 3,77M€. La Ville prévoit par ailleurs de percevoir 900 000 € de taxe d'aménagement, une recette inédite à ce niveau sur notre territoire, en raison du lancement de programmes immobiliers d'envergure. Elle vise à financer les investissements supplémentaires nécessités par la venue de nouveaux habitants (agrandissement de crèches, d'écoles...). Parce que les années à venir resteront compliquées pour les Français, nous avons fait le choix de ne pas alourdir la pression fiscale. La suppression progressive de la taxe d'habitation sur la résidence principale représente une baisse des ressources, compensée par l'affectation aux communes à partir de 2021 de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des communes. Or notre taux communal est de 9,30%, et le taux départemental est de 17,18%. Nous avons donc voté en séance du Conseil municipal, conformément à la loi, un taux communal de 26,48%, résultant de l'addition du taux départemental et du taux communal. Cela ne fera donc aucune différence pour le contribuable enghiennois. Mais la commune ne tirera aucune ressource supplémentaire de cette réforme et devra reverser annuellement l'écart sur les ressources à compenser, soit plus de 1,7M€ pour 2021.

Place aux mobilités douces

PLAN VELO

À la rentrée, la ville passera en zone 30 sur l'intégralité de son territoire. Ce plan de circulation facilitera la mise en œuvre de son plan vélo et renforcera l'attractivité de notre ville thermale et touristique.

Parce qu'elle organise le trafic, créant un cadre plus agréable et moins bruyant, la zone 30 sera bientôt étendue sur toute la ville. La limitation à 30km/h se traduit pour les automobilistes par une conduite plus souple (moins d'à-coups) et donc moins polluante, pour les piétons et les cyclistes par un espace partagé plus confortable et plus sécurisé. Ce nouvel aménagement de la circulation profitera à l'ensemble des itinéraires cyclables.

Sollicité par de nombreux Enghiennois, le plan vélo ambitionne de créer un maillage sur l'ensemble du territoire, afin de relier en vélo les gares, les établissements scolaires, les équipements publics et culturels, les cimetières, le marché...

Ce projet s'inscrit dans le Schéma Départemental des Itinéraires cyclables visant à favoriser la pratique du vélo pour relier les points d'intérêt du département, et rejoindre les quais de Seine, grâce à des aménagements cyclables. Le Département du Val-d'Oise a d'ailleurs défini un itinéraire permettant de traverser Enghien-les-Bains par ses axes principaux.

La Ville reprendra donc ce schéma mais créera également les nouveaux itinéraires définis par la commission municipale en concertation avec les usagers, dont les associations sportives et les parents d'élèves. Bénéficiant de financements du Conseil Départemental et de la Région Île-de-France, la Ville pourra réaliser les travaux de reprofilage nécessaires dans certaines voies, voire d'équipements connexes pour les cyclistes.

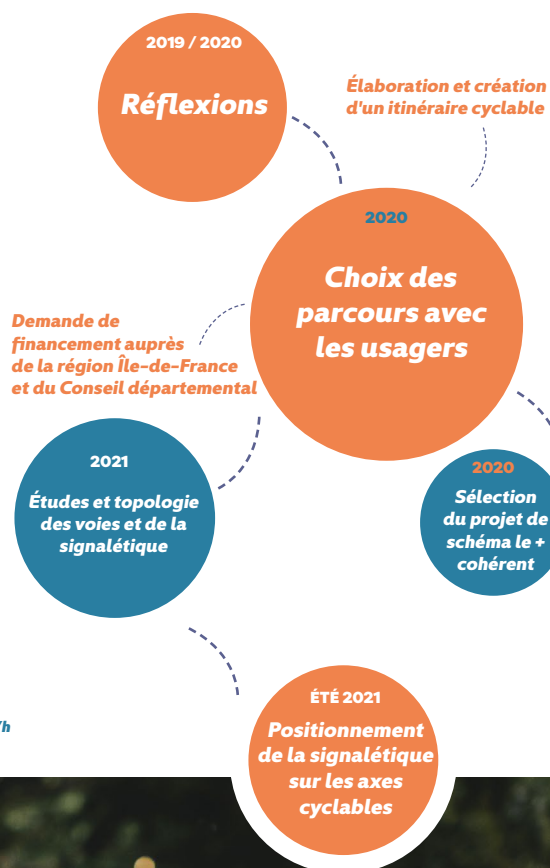
La première étape débutera cet été par le marquage de trajectoires dans les voies déjà cyclables. Il s'agit de signaler aux véhicules la place du vélo et le sens réservé aux cyclistes sur la chaussée.

Des sas seront créés dans les carrefours à feux rouge.

Dans un deuxième temps, des travaux d'aménagement viendront revisiter certains axes pour les rendre cyclables.

19km/h, la moyenne à laquelle on roule en voiture lorsque la limitation de vitesse est fixée à 50km/h, en milieu dense

17km/h, la moyenne à laquelle on roule lorsque la limitation de vitesse est fixée à 30km/h



@Shutterstock



120

arceaux déjà installés, pouvant accueillir chacun 2 cycles



15

supports pour 6 trottinettes

ENGHIEN-LES-BAINS

Déchets ménagers : votre nouveau calendrier

La Ville a réadapté les horaires de collecte des déchets ménagers aux besoins des Enghiennois. Le nouveau calendrier vous a été distribué avec le présent numéro de Reflet.

Les collectes qui avaient été avancées lors du premier confinement ont repris désormais à 19h30 pour les ordures ménagères, le verre et les emballages, et à 18h30 pour les encombrants.

Afin d'en optimiser le ramassage, un travail est mené en partenariat avec le Syndicat Emeraude et son prestataire la société Derichebourg. Le Service Communal d'hygiène et de santé assure le suivi lors des opérations de collecte, et ce même la nuit, permettant ainsi de renforcer la collaboration des différentes équipes afin d'adapter et faciliter les pratiques des collectes.

Par ailleurs, afin de pallier aux débordements récurrents des bornes enterrées autour du marché couvert dédiées aux emballages et recyclables, la fréquence des collectes va être augmentée. De son côté, la Police Municipale sensibilise les riverains et intervient régulièrement en matière de salubrité publique.

- **Déchets ménagers** : les lundis, mercredis et vendredis à 19h30, et du lundi au samedi à 19h30 pour l'hypercentre
- **Emballages, papier et carton** : le mercredi à 19h30
- **Encombrants** : un mercredi par mois à 18h30

➕ **Retrouvez le planning des collectes selon votre secteur dans votre calendrier. Toutes les infos sur enghienlesbains.fr/gestion-des-dechets.**

Enquête sur le cadre de ville et la sécurité

L'INSEE réalise une enquête du 19 avril au 26 juin, pour mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité, et faire connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes. L'enquêteur sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



©Shutterstock

Frelons asiatiques : soyez vigilants

C'est au printemps qu'il faut commencer à agir contre ce prédateur d'abeilles. À cette période de l'année, les frelons ne sont pas encore agressifs et peuvent être éliminés. Les nids primaires, de forme sphérique et nichés à hauteur d'homme - garage, cabane, rebord de vérandas - renferment une reine fondatrice et des dizaines d'insectes.

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques dans votre jardin, n'intervenez pas vous-même. Signalez-le aux services techniques de la ville. Ils vous fourniront la liste des entreprises agréées par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour détruire le nid, selon une charte des bonnes pratiques. Afin de vous aider à financer cette prestation, la Ville prend en charge 50% du montant de la prestation, plafonnée à 50 euros par nid. Il est inutile de contacter les pompiers.

Informations

vous pouvez contacter le service des espaces urbains au 01 34 28 45 50 ou par mail à espacesurbains@enghien95.fr

➕ **En savoir + sur le frelon asiatique frelonasiatique.mnhn.fr**


184 000
habitants sur le territoire
de Plaine Vallée


Plaine Vallée

18 communes solidaires

Dans la dernière édition de Reflet, nous vous présentions l'ensemble des structures intercommunales intervenant sur notre territoire. Nous avons choisi de débiter ce fil rouge portant sur l'action de ces structures par la Communauté d'agglomération Plaine Vallée. Les 18 communes qui la composent depuis sa création en 2016 lui ont délégué différentes compétences en vue d'élaborer un projet commun d'aménagement et de développement du territoire, et d'en faciliter la gestion locale. Parmi ses actions, Plaine Vallée a lancé cet hiver son Plan Climat Air Energie, un plan d'actions visant à renforcer la cohésion et l'efficacité des actions contre le changement climatique à l'échelle de l'agglomération. Les habitants seront d'ailleurs invités à y participer à travers une plateforme citoyenne et des ateliers participatifs.

10 compétences dévolues par la loi


-  Le développement économique et le tourisme
(création en 2017 de l'Office de tourisme intercommunal à Montmorency)

-  L'aménagement de l'espace communautaire
(ZAC et transports en commun)

-  L'équilibre social de l'habitat

-  La politique de la ville

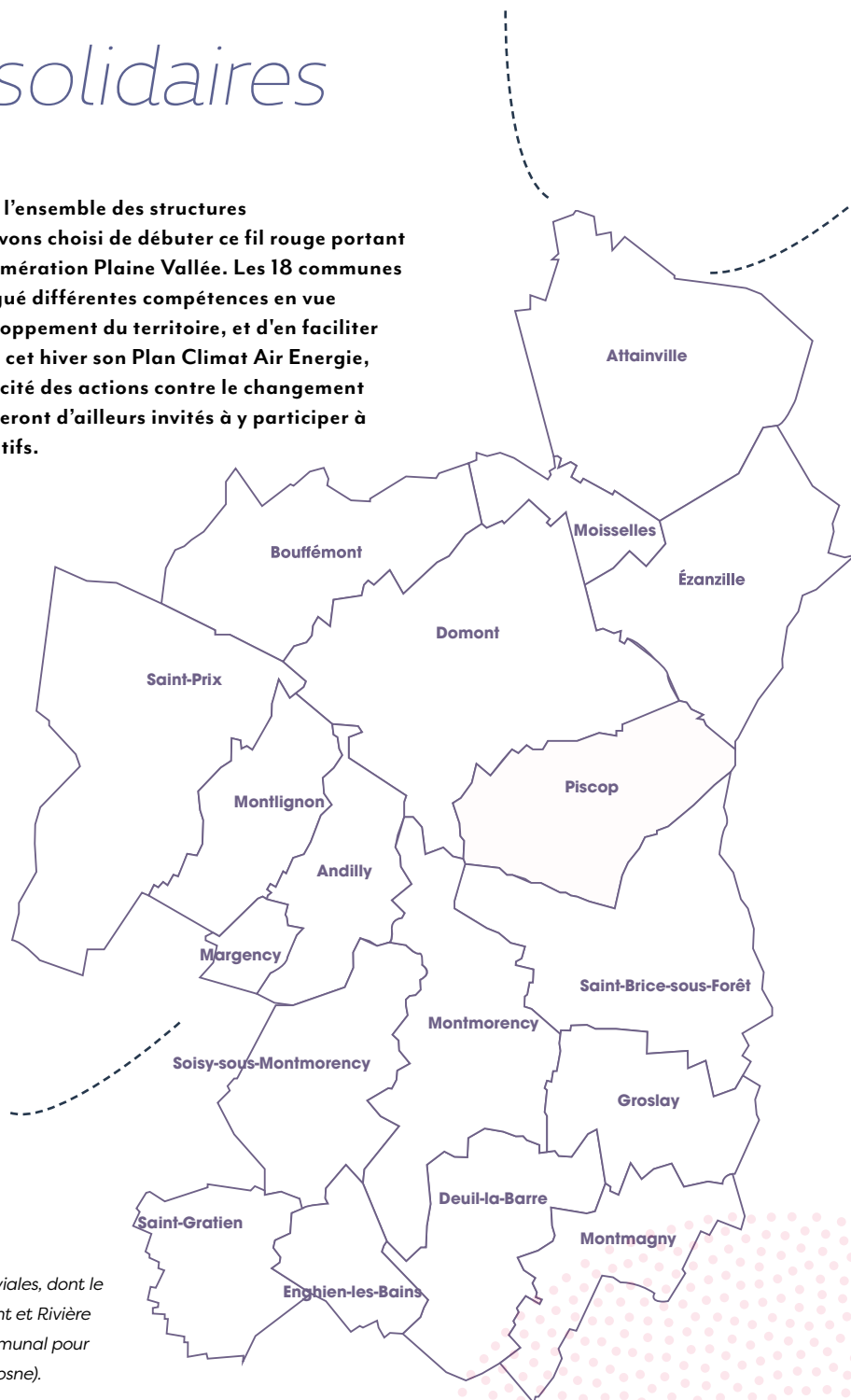
-  La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

-  L'accueil des gens du voyage

-  La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
(déléguée au Syndicat Emeraude)

-  L'assainissement
(665 km de réseau d'assainissement)
Soit la collecte et le traitement des eaux usées et des eaux pluviales, dont le transport est transféré au Siare (Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains) et au Siah (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne).

-  L'eau potable et la gestion des eaux pluviales urbaines



Vos élus siégeant à Plaine Vallée



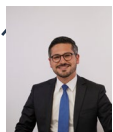
Philippe SUEUR

1^{er} vice-président, délégué à l'Assainissement, Eaux pluviales et Tourisme



Sophie MERCHAT

Conseillère communautaire,
Pôle Finances et Administration générale,
Pôle Économie et Emploi



Marc ANTAO

Conseiller communautaire,
Pôle Espaces Publics, Environnement et
Développement Durable



Linda LAVOIX

Conseillère communautaire,
Pôle Habitat, Urbanisme et
Agencement du Territoire

Plaine Vallée lance son Plan Climat Air Énergie Territorial

Le 3 février dernier, l'intercommunalité a lancé l'élaboration de son plan territorial de développement durable. Il s'agit de mobiliser tous les acteurs locaux, élus, partenaires, entrepreneurs, fournisseurs d'énergie et citoyens afin de proposer localement des solutions concrètes pour endiguer le changement climatique et encourager le territoire à être plus résilient.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a en effet renforcé le pouvoir des intercommunalités en la matière, en leur attribuant le rôle de coordinateur sur le territoire. L'urgence climatique requiert une action collective et citoyenne orchestrée au niveau local car elle concerne notre quotidien : mobilités, habitat, déchets, agriculture, énergies, économie, aménagement du territoire, biodiversité...

Cet outil de planification (PCAET) visera concrètement à développer les énergies renouvelables, maîtriser les consommations énergétiques des bâtiments et lutter contre les pollutions de notre territoire.

Un diagnostic du territoire, dont les résultats

seront présentés à la rentrée 2021, est actuellement en cours. Il évalue et analyse les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre.

Suite à cette phase, une plateforme de concertation citoyenne numérique sera déployée début mai sur le site internet de l'agglomération, afin de mieux cerner les besoins et attentes de la population sur la thématique climat, air, énergie. À partir du mois d'octobre, en parallèle des événements et ateliers collaboratifs organisés par l'agglomération, un appel à idées sera diffusé sur la plateforme pour permettre aux habitants de contribuer au plan d'actions.

www.plainevallee.fr/lenvironnement

Communauté d'Agglomération
Plaine Vallée
Forêt de Montmorency

Aménageons ensemble
notre territoire de demain !

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le diagnostic établi ainsi que la concertation permettront alors d'élaborer une stratégie territoriale qui se traduira par un plan d'action concret d'ici 2022 portant sur :

- L'accompagnement vers la rénovation et l'efficacité énergétique
- L'augmentation de la production d'énergies renouvelables
- Le développement du stockage et l'optimisation de la distribution d'énergie
- La limitation des émissions de gaz à effet de serre
- L'anticipation des impacts du changement climatique
- L'amélioration de la qualité de l'air



CE QU'IL FAUT RETENIR DU CONSEIL MUNICIPAL

©Ville d'Enghien-les-Bains

p12

Finances



53 millions d'euros

La municipalité a voté son budget primitif 2021, à hauteur de 53 M€. Les élus ont fait le choix de donner la priorité au secteur éducatif, et notamment à l'entretien et la modernisation des infrastructures scolaires et au développement durable.



Attribution de 456 000 euros de subventions aux associations



Subvention au CCAS : 1 M€



Fixation des taux d'imposition pour les impôts locaux, sans augmentation pour les Enghiennois :

- taxe foncière sur le bâti : 26,48%
- taxe foncière sur le non bâti : 43,25%

Équipements

Demande de subventions pour les travaux de voirie rue du Temple auprès du Conseil Départemental du Val-d'Oise.

Fin du transfert de compétence de location de véhicules électriques automobiles en libre-service au Syndicat mixte Autolib' et Vélib'Métropole, dans le contexte de résiliation du contrat de délégation de service public dénommé Autolib'. Les stations ayant été restituées, 3 sites de recharge pour véhicules électriques (rue de la Coussaye, place de Verdun et place Albert 1^{er}) et bientôt un 4^e avenue de la Division Leclerc, ont été déployés en ville, gérés par le Sigeif.

Urbanisme

Approbation du règlement local de publicité, qui sera annexé au Plan local d'urbanisme.

La ville s'oppose au transfert à la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée de sa compétence en matière de plan local d'urbanisme. Ce transfert aurait pour conséquence d'élaborer des règles d'urbanisme identiques pour toutes les communes de Plaine Vallée. Au titre de son Site Patrimonial Remarquable et de son lac, un site inscrit et protégé, la Ville se doit d'être dotée de règles locales d'urbanisme particulières pour garantir la protection des éléments propres à son identité.

Octroi d'une garantie d'emprunts à la CDC Habitat pour l'acquisition de 23 logements locatifs sociaux au 208-212, avenue d'Enghien.

Acquisition du droit au bail d'un local commercial

Petite enfance

Contractualisation pour augmenter le nombre de places à la Maison de la Petite Enfance. Des travaux d'extension seront engagés afin de créer une section pour 10 bébés.



Développement durable

Délibération sur les tarifs du séjour familial programmé en juillet sur l'île d'Oléron par le service des Nouvelles Solidarités.

Jeunesse

Délibération sur les indemnités allouées aux enseignants du 1^{er} et 2nd degrés intervenant sur les stages de révision et sessions d'aide aux devoirs.

Administration générale

Renouvellement du bail civil mettant à disposition l'aérodrome Enghien Moisselles avec l'association Les Ailerons Enghien Moisselles.

La ville est propriétaire d'un territoire de 25 hectares sur les communes de Moisselles, Attainville et Ezanville, abritant cet aérodrome.



Culture

Application d'une réduction tarifaire sur l'année 2020-2021

pour les inscriptions aux cours collectifs de l'École de Musique et de Danse, soit 50% sur la danse et 20% pour la musique. La situation sanitaire n'a en effet pas permis de reprendre les cours collectifs depuis octobre 2020, à l'exception de 3 semaines avant les vacances de la Toussaint.

Animations seniors : nouvelle équipe, nouveau programme

Depuis mars, Valérie et Vincent vous accueillent et deviennent vos référents privilégiés pour tout ce qui concerne les animations proposées aux seniors sur la Ville.

Le Pôle Animations Seniors :

- est un service municipal proposant de nombreuses activités : séjours, sorties découverte et culturelle, ateliers créatifs, culinaires, semaine bleue, conférences, permanences multimédia et sessions bien-être...
- facilite le lien entre voisins, entretient les amitiés, multiplie les activités et renforce les relations intergénérationnelles notamment entre les grands-parents, les enfants et les petits-enfants.

Les activités sont encadrées par des professionnels, des bénévoles et les référents du Pôle Animations Seniors. Enrichir son temps libre c'est aussi s'amuser, rester curieux, partager ses expériences et transmettre ses connaissances. Un lieu d'accueil dédié, des tarifs adaptés, des animations variées, toujours plus de convivialité...



Vincent Dacqmine et Valérie Bosbaty du service des Nouvelles Solidarités

Le Pôle Animations Seniors

+ VOS CONTACTS

Service Nouvelles Solidarités
57 rue du Général-de-Gaulle

Valérie : 01 34 28 67 36
Vincent : 01 34 28 45 99
animationsenior@enghien95.fr



Adieu Jacques

Jacques Séclét nous a quittés le 31 mars 2021. Figure élégante d'Enghien-les-Bains, il avait été élu, conseiller municipal de 1989 à 2011.

Maire-adjoint à la culture, il a accompagné le lancement du Centre des arts, le développement de la médiathèque et soutenu des temps forts de la vie culturelle enghiennoise dont le Festival Musical d'Automne de Jeunes Interprètes. Homme de passion, bienveillant, esthète et bon vivant, il a été aussi à l'origine de notre jumelage avec la ville de Bad Dürkheim, en Allemagne.

Toutes nos pensées vont à sa femme, ses enfants et petits-enfants.



Enghien-les-Bains et Bad Dürkheim ont scellé leur jumelage le 26 septembre 1992. Ici une première rencontre à la mairie d'Enghien-les-Bains en 1991, en présence de l'élu à la vie associative Patrice Manfredi, le maire Philippe Sueur, Jacques Séclét, adjoint à la culture et un représentant de Bad Dürkheim.



©Shutterstock

ENVIRONNEMENT

ÉCOUTER LA NATURE

Des écosystèmes sensibles et atypiques. C'est ce que dévoilent les inventaires menés à Enghien-les-Bains afin de recenser la biodiversité animale et végétale. Les recherches conduites par le bureau d'études missionné par la Ville offrent une photographie précise des espèces naturelles s'épanouissant sur notre territoire. Un outil précieux pour comprendre l'évolution de notre patrimoine naturel mais aussi savoir comment le préserver et le développer.

290

ESPÈCES SAUVAGES

inventoriées en 2020. C'est le résultat des recherches d'une équipe d'experts, composée d'écologues, de botanistes, de géographes et d'une chiroptérologue, qui ont arpenté notre ville pendant quatre saisons. Loin d'être exhaustifs, puisqu'ils ont été effectués essentiellement dans les espaces publics, ces inventaires révèlent une biodiversité urbaine riche et surprenante. La présence de ces nombreux oiseaux, insectes, mammifères et végétaux, pour majorité des espèces communes, constitue les marqueurs d'une vie invisible et foisonnante dans nos sous-sols, sur nos plantes, dans les arbres, essentielle à la

chaîne de vie, à la reproduction des espèces et à la pollinisation. Des espèces communes qui en soutiennent d'autres, plus originales, plus rares et menacées.

Si l'urbanisation impacte cette vie sauvage qui pourrait être plus importante, notamment sur le lac, le milieu urbain peut aussi, dans une certaine mesure, participer à la conserver, dans des espaces de biodiversité protégés. Et c'est la spécificité d'Enghien-les-Bains. Le lac, les parcs privés et publics bordant les berges, les cimetières, la voie ferrée forment autant d'habitats, sans compter l'interconnexion entre les espaces verts et les jardins des quartiers pavillonnaires, créant des continuités écologiques, ces trames végétales empruntées

par la faune pour se déplacer en zone urbaine.

290 espèces, c'est aussi le double de ce qui avait été identifié dans les données publiques (géographiques, naturalistes...), dont certaines remontaient au XVIII^e siècle ! En s'appuyant sur ces nouvelles connaissances totalement actualisées, la Ville pourra alors poursuivre la 2^e phase de son Atlas de la biodiversité. Véritable outil au service des Enghiennois, l'Atlas servira de guide pour une planification urbaine durable et les schémas de déplacement mais aussi la gestion des espaces verts, dans le souci de conserver et favoriser cette biodiversité.

GÉOLOGIE : L'HISTOIRE DU VIVANT



©Shutterstock

Plus d'un tiers des espèces franciliennes de chauve-souris chassent à Enghien-les-Bains ; des milliers d'oiseaux se rejoignent sur le lac, véritable dortoir ; dans nos jardins, un cortège complet d'oiseaux vole alors qu'en Île-de-France, la tendance est à l'effondrement ; notre cimetière abrite dans la plus grande confidentialité une plante très rare, vestige des anciennes vignes recouvrant les coteaux de la Seine. Pourquoi la ville accueille-t-elle cette biodiversité aussi fragile qu'étonnante ? La réponse se trouve dans notre sous-sol, dans les formations géologiques qui ont sculpté, façonné notre territoire.

Il faut pour cela remonter le temps, il y a environ 250 millions d'années, lorsque le vaste bassin parisien s'est formé sur un socle de roches. Les différentes ères ont structuré les sols, superposant des sédiments d'origine marine, lagunaire et lacustre : les marnes, le calcaire, le sable, l'argile, le gypse.

Lentement, l'érosion a dessiné la vallée de Montmorency, dont la typicité géographique et géologique déterminera les activités humaines. En haut des buttes de calcaire et de meulière, avec une forêt en son sommet et, au fond de la vallée, de vastes marais et tourbières vers lesquels s'écoulent les ruisseaux. C'est là qu'au Moyen-Âge, un étang

est aménagé puis deviendra le lac d'Enghien vers le XVIII^e siècle, avec l'essor du thermalisme. Les terres situées au fond de la vallée sont propices au maraîchage et aux vergers, particulièrement prospères au XVIII^e siècle. Un peu plus haut, la viticulture s'étend au-dessous du massif de la forêt de Montmorency, jusqu'à Taverny, sur les coteaux exposés sud, un sol calcaire encore visible aujourd'hui dans les allées gravillonnées du cimetière nord. C'est sur cet héritage naturel, minéral et agricole que notre ville naît au XIX^e siècle. Son territoire se dessine autour d'un lac issu du drainage d'anciens marécages, bordé de zones humides et tourbeuses, et de terrains à vignes, au-dessus de la voie ferrée. Une conjugaison de milieux biologiques dont la biodiversité contemporaine, menacée, est le reflet. Un véritable patrimoine sauvage à accueillir, à écouter et à sauvegarder.

35

espèces d'insectes (papillons, coléoptères, libellules)

3

espèces de mammifères (écureuil roux, hérisson, fouine)

- EN CHIFFRES

LES CHIFFRES D'UNE VIE NATURELLE

73

espèces d'oiseaux, dont 46 sont protégées (oiseaux migrateurs et oiseaux de jardins)

3

espèces de reptiles et amphibiens (lézard des murailles, orvet et tortue de Floride)

8

chiroptères (chauves-souris) protégés, dont le rare Murin de Daubenton

168

essences végétales dont 4 remarquables, voire en danger d'extinction (diplotaxe des vignes)

EN CHIFFRES



Retrouvez le bilan des inventaires sur enghienlesbains.fr/biodiversite-en-ville

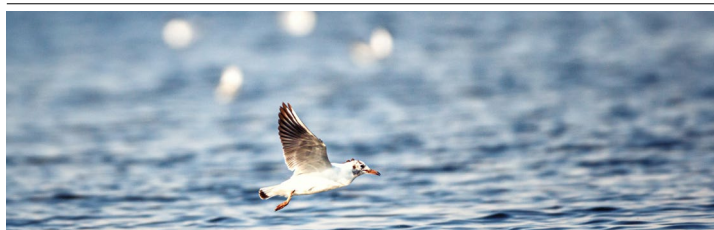
©Martin-pêcheur-Shutterstock

AU FIL DE L'EAU, UNE FAUNE MENACÉE



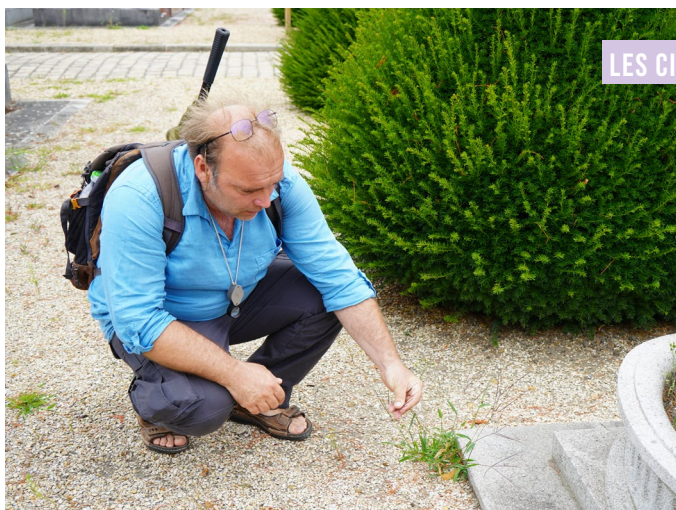
Notre lac abrite une faune importante, dont un grand nombre d'espèces d'oiseaux. Le spectacle est même saisissant en hiver, à la tombée du jour lorsque des milliers de mouettes viennent se poser, venant des champs à l'alentour. « L'an dernier, nous avons dénombré environ **10 000 mouettes et goélands**, indique Aurélien Huguet du bureau Ecolo GIE. Le lac est un spot à échelle régionale, un grand dortoir hivernal mais aussi un site de halte migratoire. » C'est le cas pour **six migrateurs hivernants** dont le **canard souchet**, le **goéland cendré** ou la **bergeronnette de Yarrell**. Deux espèces d'oiseaux d'eau, protégées et classées vulnérables, se nourrissent aussi sur le lac : le **martin-pêcheur** et la **sterne**

pierregarin. Si leur présence marque la qualité du plan d'eau, ces oiseaux sont menacés par la disparition des sites de nidification. C'est aussi au bord de l'eau, dans les vieux arbres et les anciennes demeures, qu'ont été détectées **huit espèces de chauve-souris**, sur la vingtaine existante en région francilienne, toutes protégées et menacées. « C'est beaucoup ! souligne l'écologue. Parmi celles-ci, deux espèces sont liées au milieu aquatique : le très rare *Murin de Daubenton* qui chasse au ras de l'eau et la *Noctule de Nathusius* ; les autres sont des espèces forestières, cherchant un abri dans les vieux arbres des parcs. »



©Oiseaux marins-Shutterstock

LES CIMETIÈRES, ABRIS D'UNE FLORE SPONTANÉE



L'écologue Aurélien Huguet à la recherche du diplotaxe des vignes dans le cimetière nord en juillet 2020.

Ces lieux de repos offrent un écrin minéral sec, propice à la conservation d'une flore originale. Alors qu'il a disparu d'Île-de-France, le diplotaxe des vignes, une plante d'une grande rareté et liée aux anciens vignobles, est encore présent au cimetière nord. Tout comme la sabline à parois fines (œillet), qui pousse également sur les pelouses sabulicoles ou sablonneuses. « Une vraie curiosité » remarque Aurélien Huguet. Ces plantes témoignent du passé des vignes, de l'histoire d'Enghien, c'est une caractéristique très originale qu'on ne retrouvera pas dans d'autres communes franciliennes. » Si le sol du cimetière sud n'est pas sableux, puisque situé près d'anciennes zones humides, il abrite une essence annuelle rare, l'anthriscus caucalis ou cerfeuil vulgaire à fruits globres, ainsi que le diplotaxe vulgaire ou roquette sauvage, s'épanouissant volontiers dans les friches, bords de voies ferrées ou encore au bord des rivières.

PLUS DE 300 ESPÈCES SAUVAGES

Aux côtés d'une nature domestiquée et horticole, une faune et une flore naturelles s'épanouissent en ville. Ces espèces qui ont trouvé des refuges, des habitats où nicher et se nourrir, apparaissent comme les indicatrices d'une biodiversité, invisible, mais encore plus importante.

LE CHIFFRE

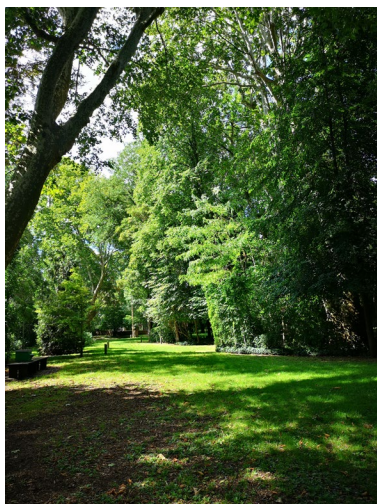
37%

des espèces de papillons en Île-de-France (sur les 135 espèces présentes) sont menacées ou ont disparu !

DOSSIER

JARDINS ET PARCS, DES LIEUX DE VIE

Communs à tout milieu urbain, les papillons, libellules et sauterelles butinent et volent dans les espaces verts, les jardins et les sous-bois du parc Sainte-Jeanne. Ces insectes généralistes sont essentiels à la chaîne de reproduction et à la pollinisation. Présentes mais peu variées, ces espèces pourraient être beaucoup plus nombreuses à Enghien-les-Bains à la faveur de plantes à privilégier dans les jardins comme l'ortie, le nerprun ou la mauve, des végétaux hôtes pour les chenilles et dont les fleurs nectarifères nourrissent les papillons. Les grands arbres attirent également plusieurs espèces de coléoptères dont le lucane cerf-volant, la plus grande espèce forestière d'Europe, et la cétoine dorée. Des insectes qui se développent dans les arbres à cavité comme les frênes, les hêtres ou les souches des chênes abattus.



"Le parc Sainte-Jeanne abrite de vrais sous-bois au sens botanique", constate Aurélien Huguet

Car même morts, les arbres restent des lieux de vie, offrant le gîte et le couvert à quantité d'oiseaux, mammifères et insectes ! La souche d'un saule, abattu parce que malade et dangereux, a ainsi été préservée au square Villemessant. Mais la belle surprise réside dans la population d'oiseaux. « Nous avons observé à Enghien-les-Bains de très beaux cortèges d'oiseaux de jardins, comme le chardonneret, le verdier d'Europe, le martinet noir ou la mésange à longue queue, s'étonne Aurélien Huguet. Si c'était commun il y a 30 ans, aujourd'hui en Île-de-France, les effectifs s'effondrent, par manque d'habitats et de ressources. Ces oiseaux vivent dans les cavités des vieux arbres et les buissons denses comme l'aubépine. La présence de ces espèces indique qu'il y en a certainement beaucoup plus, notamment dans les jardins privés. »

Il ne fait pas de doute pour l'écologue qu'une « gestion différenciée laissant plus de place à la nature dans les jardins et espaces verts, comme c'est le cas au parc Sainte-Jeanne, pourrait faire augmenter spectaculairement le bilan de la biodiversité ».

"La biodiversité, c'est le tissu vivant de la planète, formant un entrelacs de fils uniques et solidaires, et nous sommes en train de tirer sur ces fils."

Bruno David,
Directeur du Muséum national
d'Histoire naturelle.

Ouvrez l'œil

La ville disposant désormais d'un état des lieux actualisé, elle poursuivra l'inventaire de son Atlas en associant les Enghiennois, avant d'établir un plan d'actions. Grâce à des programmes de sciences participatives, chacun sera prochainement invité à partager ses observations. Découvrir où niche le martin-pêcheur ; repérer des colonies de martinets ; observer des renards ou des amphibiens. Autant d'informations précieuses recueillies par les services de la ville. Une fois identifiées, elles seront transmises à la base de données naturalistes Cettia, gérée par l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France et en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle.

Pour aller + loin : cettia-idf.fr/





©F. Brissieux

Cet Atlas est une chance !

Marc Antao, 1^{er} adjoint au Maire, délégué au Développement durable et aux Affaires générales, présente la typicité de notre ville et l'ambition portée à la réalisation de l'Atlas de la biodiversité.

Enghien-les-Bains est atypique à bien des égards. Bien qu'étant une commune entièrement urbanisée, elle a su conserver une forte empreinte du végétal et du vivant dans un tissu urbain dense. Outre le lac, qui occupe environ un quart du territoire, les parcs et jardins publics de notre ville sont de véritables espaces refuge, que nous souhaitons faire connaître et mieux protéger. C'est dans ce contexte que la ville

a lancé son Atlas de la biodiversité communale (ABC). Depuis plusieurs mois, un bureau d'étude composé de quatre experts (botaniste, ornithologue, chiroptérologue et écologue) travaille au recensement des différentes bases de données existantes pour dresser un portrait bibliographique de la faune et de la flore d'Enghien. Des inventaires complémentaires sur le terrain ont débuté en mai 2020 et se sont achevés en début d'année 2021. Cet Atlas est une chance ! Il nous permettra d'améliorer notre connaissance de la biodiversité, des trames écologiques et des milieux naturels de notre territoire. C'est également un formidable outil d'aide

à la décision, je dirais à l'anticipation. Car la traduction concrète de cet Atlas se fera dans les documents d'urbanisme, notamment le Plan Local d'Urbanisme dont nous avons prescrit en début d'année la procédure de révision. Nous souhaitons aussi que cet Atlas soit un outil de participation citoyenne, qu'il vive et évolue au rythme des observations qui viendront l'enrichir dans un esprit de découverte, de partage et de sensibilisation des publics à la biodiversité, notamment les plus jeunes.

À LA RECONQUÊTE DES ZONES HUMIDES



LE CHIFFRE

1%

seulement du territoire
du Val-d'Oise

est constitué de landes, de roselières,
de marais et de pelouses sèches



©Ville d'Enghien-les-Bains



©Ville d'Enghien-les-Bains

Au mois de mai, des études seront menées par la Commission Locale de l'Eau - instance de pilotage du SAGE - chez certains riverains en bordure du lac pour réaliser l'inventaire des zones humides engagé en 2020 dans plusieurs dizaines de communes. L'identification de milieux humides revêt en effet un enjeu écologique majeur tant pour la qualité de l'eau que pour la protection de la faune, alors que ces zones ont disparu de notre territoire.

Vous avez dit zone humide ? Ce sont ces espaces gorgés d'eau, à l'interface entre des milieux aquatiques et terrestres et recouverts d'une végétation particulière, comme les **tourbières** et leurs cortèges végétaux fascinants, les **patiences d'eau** (rumex hydrolapathum), les **rorippes faux cresson** (rorippa palustris), les **roseaux**, les **joncs**, les **saules**... Ces milieux aquatiques jouent un rôle de réservoir essentiel pour les espèces telles que les amphibiens, les libellules, les poissons et les oiseaux. Véritables éponges, elles assurent la circulation entre un plan d'eau et ses rives, dynamisant les eaux. Leur fonctionnement naturel réduit de fait l'ampleur des inondations, régule l'eau en cas de sécheresse mais améliore également la qualité de l'eau, de par l'action des

plantes hydrophiles qui absorbent les nitrates. Autant de bienfaits participant au retour de la nature et de la biodiversité en ville. Et par là-même à un cadre de vie plus sain.

On comprend mieux pourquoi le SAGE a fait de la reconquête écologique des milieux humides un enjeu majeur. Le SAGE ? C'est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult-Enghien-Vieille Mer. Il s'agit d'un outil de planification, adopté en 2020 par **87 communes dont Enghien-les-Bains**, visant à protéger la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques sur un territoire s'étendant entre le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis. « Parmi les sites sélectionnés pour leur intérêt, le pourtour du lac d'Enghien a été identifié comme potentiellement humide », indique Aline Girard, chargée d'animation au SAGE. En fonction des critères établis par arrêté préfectoral, nous analysons les sols et observons la végétation pour estimer s'il s'agit d'une zone humide ou non. Si leur présence est avérée, c'est un élément à signaler en cas de projet d'aménagement ». Et si les propriétaires souhaitent les restaurer, des préconisations peuvent être données pour les aider à préserver et maintenir ces îlots de fraîcheur.

¹Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult-Enghien-Vieille Mer

12 aérateurs supplémentaires sur le lac

Brasser l'eau pour l'aérer et sauvegarder la faune du lac. C'est l'objectif recherché par l'installation prochaine de nouveaux aérateurs, en complément des trois existants, une mesure de gestion préventive.

Sous l'effet du changement climatique et l'accumulation des pollutions (eaux usées) présentes dans les eaux alimentant le lac, de nouveaux épisodes de prolifération d'algues bleues sont probablement amenés à se reproduire. Alors que plusieurs études sont en cours pour identifier et mieux comprendre l'évolution de ces micro-organismes complexes, la Ville et le SIARE travaillent sur des solutions permettant, dans un premier temps, d'en endiguer les effets sur l'oxygénation du lac. C'est pourquoi douze aérateurs seront prochainement installés, répartis sur quatre zones, afin de créer des îlots d'aération continue, servant de zones refuge pour les poissons. Leurs positions ont été déterminées de manière à maintenir des zones pour les activités nautiques. Le brassage de l'eau induit par ces émulseurs devrait créer un courant, déstabilisant le développement des cyanobactéries. Ils seront mis en route au début des périodes les plus sensibles.

Afin de supporter ces nouveaux équipements, il convient d'aménager sur les berges du lac, les points de raccordement nécessaires à ces nouvelles installations. Des travaux de génie électrique seront engagés pour porter cette infrastructure.

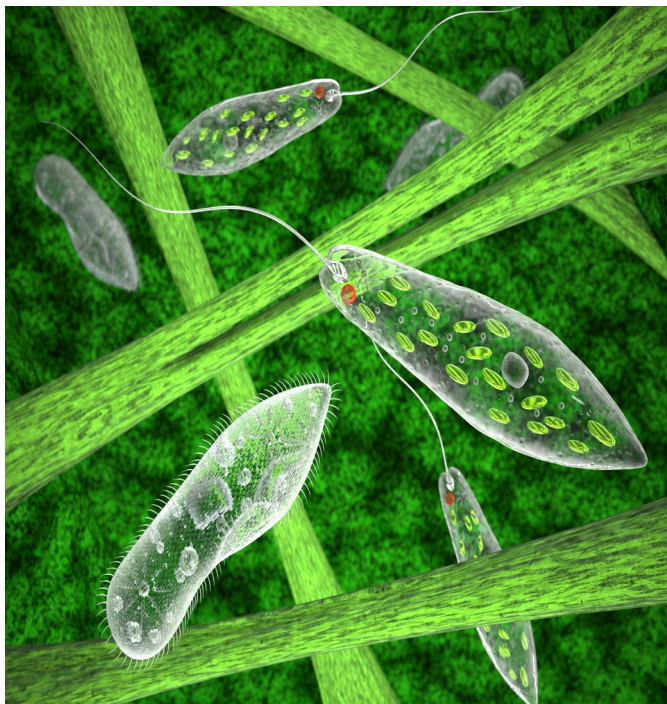
380m³/h

le volume d'eau aéré par
chaque aérateur



©Shutterstock

Un micro-organisme aquatique étudié par le Muséum



La Ville et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) relancent des études sur un organisme repéré dans le lac et consommant des cyanobactéries. Explications.

En 2012, des chercheurs du MNHN ont mis en évidence la présence dans le lac d'un ciliaté, un micro-organisme de la famille des protistes, se nourrissant exclusivement de certaines cyanobactéries. Maintenues en culture in vitro, les souches prélevées font l'objet de recherches afin d'établir leur influence sur la prolifération des algues bleues sur les plans d'eau. Ces cellules pourraient jouer en effet un rôle de régulateur naturel, réduisant le taux de cyanobactéries et posant la question de leur introduction comme maillon d'une chaîne alimentaire. Alors que les prélèvements de 2019 n'avaient pas révélé la présence de protistes, de nouveaux prélèvements seront réalisés pour poursuivre les recherches.

L'état de nos connaissances à ce jour nous permet d'établir que plusieurs générations et plusieurs types de cyanobactéries coexistent dans notre lac comme dans d'autres plans d'eau de la région. Elles s'y développent par cycles.

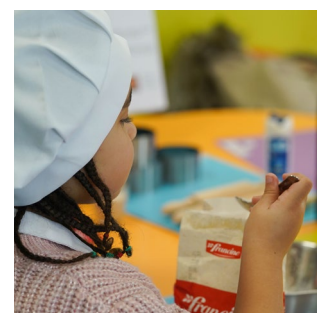
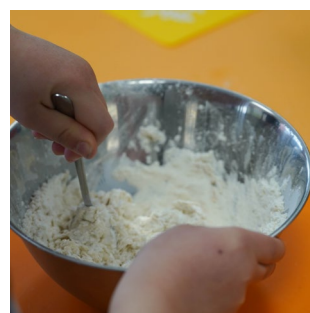
Ceci n'est pas un cours de cuisine

C'est en mobilisant le corps et les sens que l'on apprend. La Ville a proposé à l'Éducation Nationale une méthode pédagogique innovante sur le temps scolaire, utilisant la cuisine comme prétexte pour approfondir les apprentissages.

Par petits groupes de huit, les élèves des grandes sections des écoles maternelles Raoul Riet et Les Cygnes ont participé à des sessions culinaires en mars dernier.

Le temps d'une demi-journée, la confection d'un plat maison, à base de produits de saison, sert de support pour délivrer une pédagogie en continuité de celle de l'enseignant. Approfondissement du vocabulaire, de l'écriture, des repères dans l'espace et convocation des 5 sens... Déguisés en cours de cuisine, ces ateliers initient les petits à de nouvelles saveurs, sans appréhension, et aux techniques culinaires. C'est aussi l'opportunité de les sensibiliser de manière concrète à la notion d'équilibre alimentaire et à l'impact des aliments sur notre corps.

Impulsé par les élus Marc Antao, Véronique Férien et Yaël Soussan, ce projet s'inscrit dans l'Agenda 21 de la Ville, ainsi que la garantie Mon restau responsable et la labellisation E3D des écoles. Les ateliers sont animés par le partenaire *Les Nourriciers*. Créée par l'Enghiennoise Amandine Chanceau, cette marque accompagne les territoires dans leurs transformations sur les façons de se nourrir, proposant des programmes pédagogiques autour de l'alimentation durable. De la terre à l'assiette !



©F. Brissieux

Ados : révélez l'artiste en vous

La Villa ArtFX organise début juillet une summer school pour initier les jeunes de 14 à 18 ans au cinéma d'animation et au jeu vidéo. Encadrés par des professionnels et des étudiants, les workshops permettront aux adolescents, attirés par l'art et le numérique, de réaliser un projet artistique, en développant leur sens créatif. L'occasion de s'immerger au cœur d'une grande école formant à des métiers innovants.

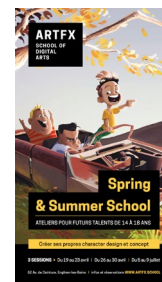
+ Summer school • Villa ArtFX

Infos et réservations sur artfx.school.fr

ou au 01 85 76 68 90

Du 5 au 9 juillet 2021

Du 12 au 16 juillet 2021



FORMATION

Du basket pour de jeunes autistes

À Deuil-la-Barre, l'USDEM Basket enseigne à 11 jeunes autistes, intégrés avec les autres enfants du club. Un partenariat avec l'association Enghien Loisirs Handicap (Elhan), unique dans le Val-d'Oise.

En 2017, ils étaient 2 enfants ; ils sont désormais 11 chaque mercredi, dans le gymnase du complexe sportif intercommunal Deuil-Enghien. Au fil des années, l'USDEM les a accueillis, au point d'être le seul club du département à proposer du basket à des jeunes « différents ». Une progression en douceur et naturelle, à laquelle les enfants se sont habitués. Leur sourire en dit long sur leur plaisir. « Vous avez vu la joie des enfants ? » constate Christian Souza, président d'Elhan. « C'est pour ça qu'on fait ça ». Un travail bénévole pour offrir des activités extrascolaires aux jeunes autistes. « Grâce au soutien des villes d'Enghien-les-Bains et de Deuil-la-Barre, et de l'USDEM, nous avons pu obtenir un tarif préférentiel pour la licence des enfants. »

Parce qu'ils ont besoin d'un suivi plus personnalisé, les animateurs du club s'occupent d'eux, aux côtés de la coach de l'école de basket, Elsa Lemeur, et des parents, dans une ambiance volontiers joyeuse. « Au début c'était difficile pour eux car il y a beaucoup de bruit et de stimulation dans le gymnase, indique Elsa Lemeur. Entre l'énerverment, la frustration et le besoin de reconnaissance, ils avaient besoin de décompenser. Maintenant ils ont leurs repères et communiquent davantage. Au-delà de la technique du tir ou de la passe, ce sport leur montre l'importance du collectif dans le jeu. »

Pour Lucas, 10 ans, le basket est devenu une passion. « C'est maintenant un garçon épanoui, posé et drôle, confie son papa. Il a confiance en lui et sait gérer sa frustration de ne pas gagner. Il n'est plus aussi nerveux qu'avant. Il sait désormais lire et écrire et on envisage même le collège l'année prochaine. Ce n'était pas du tout le cas il y a un an. Le basket le valorise et canalise son énergie. La progression a été énorme. Quand on voit le résultat aujourd'hui, on n'a pas travaillé pour rien ». Le club prévoit même d'intégrer Lucas à la compétition.

JEUNESSE

Chantier de jeunes

Tu as entre 14 et 20 ans, deviens acteur de ta ville ! 5 chantiers d'une semaine seront proposés en juillet et en août. Aux côtés des équipes des services techniques de la Ville, les jeunes participeront à l'entretien des bâtiments et des espaces verts. Pour soutenir cet engagement, la Ville offre une bourse de 300€.

Inscriptions jusqu'au 11 juin

Infos et réservations au
Bureau Information Jeunesse
13, place Foch
01 34 12 32 53 / bij@enghien95.fr

SCOLAIRES

Préparez la rentrée

C'est le moment d'effectuer l'inscription administrative permettant ensuite de réserver les activités : accueil périscolaire, restauration scolaire, études surveillées, post-activités, accueil de loisirs, voile, Oxyjeunes... L'accès au formulaire d'inscription s'effectue à condition :

- d'avoir un compte actif sur l'espace citoyen,
- d'être à jour du paiement de ses factures (en cas de difficulté, contactez le service de la régie générale),
- joindre tous les documents demandés.

Cette démarche doit être réalisée avant le 31 juillet 2021. N'attendez pas la dernière minute afin de laisser le temps au service de traiter toutes les demandes.

Une fois la demande déposée, il est impératif de vérifier que celle-ci est validée par le service scolaire. Dans le cas contraire, il sera nécessaire de renouveler la demande dans les délais impartis.



Inscriptions scolaires pour les nouveaux Enghiennois

En prévision de l'inscription, les nouveaux arrivants doivent s'adresser en premier lieu au service scolaire au
01 34 28 45 45
ou par mail à : sscolaire@enghien95.fr

Les équipes vous accompagneront pour réaliser l'inscription en mairie, l'école concernée sera informée.

Afin de préparer ce dossier administratif, **MERCI DE VOUS MUNIR DES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS.**

L'ensemble des informations sont accessibles sur l'espace citoyen.



Tintam'arts, le festival des apprentis artistes

Cette semaine est l'occasion pour les élèves qui ont participé à des ateliers d'écriture, de danse, de théâtre, de cinéma et d'arts numériques, de présenter le travail mené pendant l'année avec des artistes programmés au Centre des arts. Tout comme la saison passée, la semaine Tintam'Arts ne se déroulera pas dans les conditions habituelles. Le festival se déroulera hors les murs, au sein des établissements scolaires enghiennois afin de pouvoir offrir un temps de restitution aux participants qui se sont investis toute l'année dans différents projets.

Du 7 au 11 juin dans les écoles
Plus de **500 élèves** concernés
280 heures d'ateliers artistiques



Festicart' : la 33^e édition

Le salon de la carte postale, de l'affiche, des bandes dessinées, des dessins de presse et publicitaires vous ouvre ses portes le premier weekend de juin. L'occasion de rencontrer les exposants : illustrateurs, humoristes, photographes, graphistes, dessinateurs, caricaturistes. Découvrez leurs créations et leurs univers sur le thème retenu pour cette édition : **nos belles régions françaises**. Le maintien de cet événement est soumis aux directives gouvernementales.

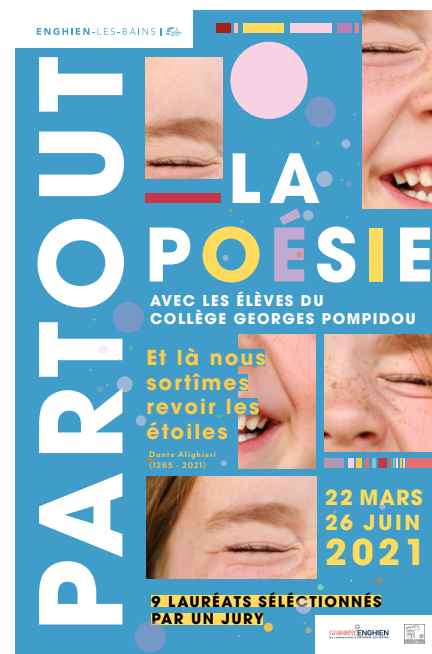
Samedi 5 et dimanche 6 juin • Entrée libre de 9h à 18h • Salle des fêtes
Renseignements au 06 81 69 83 31 ou au 06 03 07 09 68

De la lecture audio pour les publics malvoyants

La Médiathèque prête désormais des lecteurs audio adaptés aux déficients visuels, afin de rendre la lecture accessible à tous. Ces lecteurs permettent aux personnes empêchées d'écouter un texte enregistré, de ralentir ou d'accélérer à leur guise la vitesse de la lecture, de sauvegarder les points d'arrêts souhaités et de se déplacer aisément dans la structure de l'œuvre. Toutes ces manipulations sont simplifiées dans leur accessibilité, notamment pour les personnes aveugles. En effet, ce lecteur est équipé de gros boutons de navigation en relief pour une utilisation facilitée grâce à une ergonomie très spécifique. Cet appareil lit également des fichiers MP3 ou des textes enregistrés sur CD que vous pouvez emprunter à la médiathèque, au secteur multimédia.



Renseignements et conditions de prêt auprès de la Médiathèque,
Céline Grémillon au : 01 34 28 46 62



Ville en poésie

Le collège Georges-Pompidou et Enghien-les-Bains ont lancé un printemps poétique ! À l'occasion du 700^e anniversaire de la mort de Dante, les collégiens participeront au concours Partout la poésie. Les poèmes lauréats seront affichés en ville.

« *Et là nous sortîmes revoir les étoiles* », extrait de la Divina Commedia de Dante, traduit par Jean-Charles Vegliante (ed. Gallimard). C'est sur ce vers de l'auteur italien, que le collège Georges-Pompidou a lancé son concours d'écriture. Un jury constitué mi-avril sélectionnera les lauréats parmi les élèves.

- **Le prix Dante** sur le thème du voyage. Deux œuvres lauréates par niveau : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e
- **Le prix spécial** sur le thème du lac. Quatre œuvres lauréates, tout niveau confondu.

Un parcours poétique sera proposé en ville à la découverte des poèmes sélectionnés.

Ce printemps de la poésie se clôturera en juin lors d'un événement littéraire en ville, ponctué de lectures musicales, et en présence du traducteur de Dante, Jean-Charles Vegliante.

Jardin en Fête

C'est un rendez-vous incontournable pour les familles. Cette manifestation célébrant le partage se déroule chaque année dans l'écrin boisé du parc Sainte-Jeanne. L'occasion de profiter de moments en familles comme le manège à énergie parentale, les ateliers de compositions florales, l'échange de graines. En lien avec le programme « L'abeille sentinelle de l'environnement », les visiteurs pourront déguster le miel d'Enghien, assister à l'extraction du miel du rucher ou réaliser des bougies. Le miel sera mis en vente au parc, par l'Office de Tourisme.

Cette édition 2021 de Jardin en Fête mettra également à l'honneur le savoir-faire d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Un campement médiéval proposera, dans ses « échoppes », des animations autour des outils et métiers du XIII^e siècle. Il sera aussi question du progrès avec des maquettes de trains à vapeur, à travers une exposition sur la révolution industrielle et une autre sur le réseau ferré.

Aux amateurs de jardinage, des conseils seront donnés par les équipes des espaces verts, avec un atelier de rempotage et des astuces pour entretenir son composteur. D'ailleurs, des composteurs seront distribués gratuitement (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). Cette journée de détente riche en découvertes sera ponctuée de séances de lecture, avec un espace dédié animé par la Médiathèque George-Sand. Enfin un stand de restauration rapide et un atelier de maquillage seront proposés par l'association ELHAN.

Le maintien de cet événement est soumis aux directives gouvernementales.

Samedi 19 juin de 14h à 19h au parc Sainte-Jeanne, 1, rue de la Barre
Plus d'informations auprès du service Nouvelles Solidarités au 01 34 28 67 36

© N. Laverroux



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



André Souchet réélu à la barre de la SNE

Après plus de vingt ans de présidence de la Société Nautique d'Enghien, André Souchet a été réélu à la tête de la plus ancienne association enghiennoise. Le club de voile et d'aviron, qui se distingue régulièrement en compétitions, se fixe pour objectif « d'accompagner vers le haut niveau toute personne ou équipe qui s'en donne les moyens ».

L'Échiquier du Lac

Échec et mat

Début mars, sept Enghiennois de L'Échiquier du Lac se sont qualifiés au Championnat du Val-d'Oise en ligne, dont Paul Pai Liu. Ce jeune de 14 ans a terminé premier dans la catégorie Benjamin, sans perdre une seule partie.

En 2015, il avait déjà remporté son premier trophée dans la catégorie Poussin. Il a fait preuve d'une belle combativité, mettant ses adversaires sous la pression du temps.

Grâce à ce nouveau trophée, Paul s'est qualifié pour le Festival International des Jeunes d'Île-de-France, en ligne du 27 au 29 avril. Un tournoi qualificatif pour le Championnat de France prévu l'été prochain.

L'association L'Échiquier du Lac poursuit son activité en ligne pour les membres du club avec cours et tournois www.echiquierdulac.fr



JOSEPH SENAY ET SON ÉQUIPE : JULIEN, KEVIN, FRED ET LOLA.

Dans la **BD** 'Enghien Bulle

C'est l'une des plus anciennes librairies de bande dessinée de France, créée à Enghien-les-Bains il y a 44 ans. Alors que la vie culturelle est suspendue, Impressions s'est imposée comme un repaire essentiel. Un temple du livre où règne une équipe de libraires passionnés. Attention, leur bonne humeur est contagieuse !

Avec près de **20 000 références**, Impressions est une adresse incontournable, attirant des clients de tout le département, voire bien au-delà. Bande dessinée, manga, comic, roman graphique, SF, fantasy, tirages de luxe pour les collectionneurs, chacun trouve son bonheur dans ses rayons. « *Nous avons beaucoup de livres introuvables ailleurs* » souligne Joseph Senay, à la tête de la librairie depuis 2019. Une force de frappe caractéristique de cette enseigne, **membre d'un réseau de 130 librairies spécialisées, CanalBD.**

Et malgré la crise sanitaire, elle a su tirer son épingle du jeu. « *Je ne m'y attendais pas, confie le jeune quarantenaire. Lors du déconfinement en 2020, nous avons été submergés par une vague incroyable de clients, ça ne désempillait pas. Les gens ont renoué avec le plaisir de lire et celui d'aller dans une petite boutique. Certains nous ont découverts, pour d'autres, c'est une forme de maintien de vie culturelle. Nous sommes encore plus visibles, c'est un double succès.* »

Une réussite qui lui permet d'investir et de se déployer dans le local attenant, « un espace

supplémentaire pour fluidifier et désengorger la boutique ». Mais aussi ranger les stocks, notamment les commandes à destination de toutes les médiathèques du Val-d'Oise. Cette belle dynamique lui vaut de figurer parmi les plus importantes mais aussi les plus anciennes librairies de bande dessinée de France. Pourtant, il y a 44 ans, personne n'y aurait cru.

Ce n'était pas un poisson d'avril, mais quand même une idée folle. Nous sommes alors un vendredi 1^{er} avril 1977. La France compte très peu de librairies de bande dessinée. Mais dans la vallée de Montmorency, trois copains de lycée, mordus de BD, initiés aux planches par leur professeur de dessin, ouvrent leur maison d'édition, Artefact. Un local étant disponible rue du Marché à Enghien-les-Bains, ils ouvrent dans la foulée une librairie ! « *Un pari complètement fou, improbable* », sourit Sylvain Insergueix, l'un des fondateurs. Ils se lancent avec les moyens du bord : 2000 francs, une caution parentale et surtout une passion chevillée au corps.



Sylvain Insergueix en 2019 à Impressions, avant de passer le relais à Joseph Senay.

Une belle aventure

Malgré une notoriété grandissante et le soutien des éditions, l'équipe multiplie les emplois à côté pour survivre, sans rien lâcher. Après des années de galère et quand d'autres disparaissent, la vague manga déferle dans les années 1990. « Elle nous a donné un sérieux coup de pouce, notre public s'est considérablement élargi » poursuit l'ancien gérant.

Désormais installée au Village, Impressions propose un catalogue de plus en plus étoffé, à l'affût des pépites. « On était parmi les premiers à vendre des BD japonaises, espagnoles ou américaines » renchérit l'éditeur. *Tout ce qui comptait c'est que la BD soit reconnue à part entière. On a travaillé énormément avec les bibliothèques et les centres culturels, pour les initier et les aider à monter leurs rayons BD. La bande dessinée a montré qu'elle est aussi puissante qu'un roman ou qu'un documentaire visuel. C'est d'ailleurs intéressant de constater que les universités ont désormais des chaires consacrées à la BD*. Une belle aventure pour ce passionné qui a œuvré toute sa vie, travaillant avec

les éditions et à l'origine du groupement des libraires indépendants. « *Le monde de la BD ne serait pas le même sans Sylvain* », insiste Joseph Senay, qui, adolescent, arpentaient les rayons d'Impressions. « *C'est une légende* ». À l'heure de la retraite, il y a deux ans, l'ancien gérant a passé le flambeau. Responsable d'une grosse librairie parisienne, de BD naturellement, Joseph Senay s'est laissé tenter. « *Je me suis lancé avec ma bonne tête, mais pas un rond en poche ! J'ai eu la chance d'être bien entouré et Sylvain m'a beaucoup accompagné. C'est une sacrée aventure, avec une équipe au top, tout ce que je voulais !* » se réjouit le Valdoisien.

Avec un enthousiasme débordant, il n'a pas hésité non plus à s'engager pour inciter les jeunes à lire. À défaut de librairie dans l'est du département, l'équipe s'est déplacée dans les collèges de Sarcelles et Garges-lès-Gonesse. Seule solution pour que les élèves de 3^e profitent des bons d'achat de 10€ offerts par le Conseil départemental du Val-d'Oise et à valoir dans la quinzaine de librairies indépendantes du département.

« *C'est une idée brillante, un bon investissement*

pour qu'à la fois les jeunes lisent et que les commerces de proximité s'en sortent » fait remarquer le libraire. Si cette opération représente une opportunité économique, et une bonne dose de logistique, elle appelle à un investissement humain. « *Les collégiens sont enfermés dans ce bout de département, un véritable désert culturel, et se déplacer dans une autre ville en transports n'est pas forcément aisé. Nous sommes les seuls à avoir répondu favorablement aux provideurs. On est venu sur place prendre leurs commandes, leur proposant une sélection de nouveautés de qualité* », renchérit-il.

De la même manière, la librairie a accepté d'emblée d'être partenaire de l'opération de la ville, « *Un collégien Un libraire* », s'adressant aux élèves de la 6^e à la 4^e, aux côtés des deux autres librairies enghiennoises, Crocolivre et Antipodes, des partenaires complémentaires. Lire n'a jamais été aussi essentiel.



Bibliographie

- Le corps est un vêtement que l'on quitte
- Le Suaire
- La jeunesse de Staline
- Le cas Alan Turing
- Versailles
- Camille Claudel
- Wotan
- Les corsaires d'Alcibiade
- Aux heures impaires
- Relayeur
- Monsieur Mardi
- Gras Descendres
- Le dernier Marduk
- Métal : le musée d'Airin
- Tonnerre rampant

La puissance du trait

Depuis l'année 1999, qui l'a vu récompensé du prix Goscinny, Eric Liberge s'est imposé dans le monde de la bande dessinée. À l'occasion de son dernier et éblouissant album, "Le corps est un vêtement que l'on quitte", l'Enghiennois est revenu dans sa ville natale, pour une séance de dédicace chez Impressions, où est née sa vocation. Rencontre.

C'est un auteur prolifique. Pratiquement chaque année, il publie un album, élargissant son horizon de styles et de genres, avec cette quête du renouvellement qui en fait un artiste recherché. Auteur complet – auteur et scénariste – ou en collaboration avec des scénaristes, il transporte ses lecteurs du fantastique à l'aventure en passant par l'Histoire – Révolution, Seconde Guerre Mondiale-, ou encore des histoires plus contemporaines. On lui doit également des biographies sur la sculptrice Camille Claudel ou le mathématicien Alan Turing, véritables documentaires visuels sur planches. Lorsque le musée du Louvre lui passe commande, il signe une œuvre flamboyante, dans la vie nocturne du musée. « *C'est un beau cadeau tombé du ciel*, souligne l'auteur plusieurs fois primé. *On m'a donné carte blanche sur le musée.* » Suite à la parution des trois tomes des *Heures Impaires*, ses planches sont exposées au Louvre en 2009, puis à Angoulême, capitale de la BD et à l'étranger, notamment au Japon. Pour le château de Versailles, il créera en collaboration avec deux scénaristes, un triptyque jouant sur les anachronismes ou catapultant ses personnages quelques siècles en arrière.

Son trait précis et réaliste est l'une de ses marques de fabrique autant que son traitement de la couleur. Aquarelle, pastel, craies, crayons de couleur, stylo bille ou à plume, Eric Liberge explore et expérimente toutes les techniques, ne se limitant à aucune. « *À chaque album correspond une atmosphère. Il est bon de se renouveler et d'amener un autre rêve au lecteur, c'est une quête graphique infinie, incessante, pour amener de la transformation* » confie celui qui dessine depuis son enfance.

Son 27^e album, *Le corps est un vêtement que l'on quitte* (ed. Glénat), illustre sa maîtrise de la couleur directe. Dans une profusion de nuances et de détails, il passe du sépia à la couleur pastel, travaillée à la poudre de pigment et au coton. Les couleurs éclatent au fil de l'évolution intime de ses personnages, dont la quête de vérité les mène en Inde, le pays des sens. Une œuvre saisissante révélant une bande dessinée, à la croisée de la peinture, de la littérature et du 7^e art. « *J'essaie de travailler comme sur un film, car la base de la narration est toujours en mouvement. En fonction de mes récits, je*

m'inspire de l'art classique, de films, de séries et beaucoup de littérature, bref tout ce qui ne vient pas de la BD ! ».

Cet artiste de 55 ans, installé à Bordeaux, se caractérise également par les thématiques traversant ses œuvres personnelles. Son dernier album évoque l'expérience de mort imminente vécue par un jeune joueur de rugby, réveillant des souvenirs et un terrible secret de famille. « *Je n'ai pas de réponse sur le sujet, mais plus j'avance, plus mes questionnements sur l'autre côté et l'invisible sont présents. Je cherche à poser les bonnes questions, car notre monde ne peut se contenter d'une seule réponse.* » Le thème de l'au-delà et d'une vie éventuelle après la mort était déjà présent dans son premier succès, couronné du prix Goscinny : *Monsieur Mardi-Gras Descendres*, un véritable ovni. Cette parodie métaphysique et comique sur « l'après » conte la folle aventure d'un jeune papa, débarqué dans l'autre monde après avoir glissé sur la petite voiture de son fils ! « *Un monde de petits squelettes, que j'avais commencé à dessiner au collège, en marge de mes cahiers de classe.* »

Les quatre tomes de la série, débutée en 1996, installent durablement l'auteur dans le cercle de la bande dessinée. En 2009, la Médiathèque George-Sand consacre une exposition à cet enfant d'Enghien-les-Bains :

« *10 ans de BD de chair et d'os* ». Car c'est ici que vit sa famille et où est née sa vocation.

« *J'ai développé un univers créatif très personnel, venant probablement du jour où ma grand-mère m'a mis des reliures de Mickey entre les mains !* » se souvient l'écrivain. En 4^e, il dévore les albums de Spirou, Pif et Strange. « *J'ai toujours dessiné, m'amusant à replacer les scènes de dessins animés dans des cases. Puis j'ai découvert à 500m de chez moi la librairie Impressions et son équipe : le berceau de ma vocation. Sylvain nous laissait feuilleter les albums sur place. C'est là-bas que je me suis fait ma culture, après les cours ! Je n'imaginai pas faire autre chose.* »

Si la bande dessinée est son canal d'expression le plus intime, cet artiste est aussi musicien à ses heures libres. « *La musique et le dessin vont de pair et fonctionnent comme deux vases communicants* ». Comme au cinéma, la musique donne du rythme au récit.



Le corps est un vêtement que l'on quitte

LISTE OBJECTIF ENGHIEU

Chères Enghiennoises, chers Enghiennois,

Le 8 avril dernier, nous avons voté le budget primitif 2021 de la commune dans un contexte de très forte baisse des recettes. C'est, nous l'espérons, le dernier budget de contraction avant la reprise de la vie économique de notre station. Dans cette attente, nous conserverons les outils de notre attractivité car nous devons rester une ville rayonnante et attirante. Ce budget donne la priorité à l'éducation et au développement durable car nous pensons que c'est un investissement d'avenir. Bien entendu, note politique ne sera pas exclusive. Nous continuerons à assurer un haut niveau de service public et maintiendrons notamment le budget du CCAS car nous souhaitons répondre présent à l'appel de la solidarité.

Si l'impéritie du gouvernement et de sa majorité nous donne chaque jour le spectacle renouvelé d'un amateurisme affligeant, le cafouillage sur l'organisation des élections départementales et régionales étant le dernier en date, nos collectivités territoriales, vos élus, sont eux au rendez-vous des responsabilités sur le terrain. C'est d'ailleurs ce sens des responsabilités qui nous conduit à contenir l'endettement de notre commune à hauteur de 850 € par habitant (soit 200 € par habitant de moins que la moyenne de notre strate), sans aggravation de la pression fiscale, puisque notre majorité municipale n'augmentera pas les impôts en 2021.

Ce travail, nous le menons avec passion pour qu'Enghien soit toujours une ville d'exception. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles le JDD nous a intégré dans le classement des villes et villages où il fait bon vivre, à la première position des villes du département qui comptent entre 10 000 à 20 000 habitants. Nous en sommes très fiers !

PHILIPPE SUEUR
OBJECTIF ENGHIEU

ENGHIEU EN TRANSITION

POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE....

La mise en lumière, par les médias, de la situation critique dans laquelle nous nous trouvons actuellement, que ce soit sur un plan environnemental, économique, démocratique et sociétal, nous éclaire toutes et tous sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Pour les territoires, il est urgent de redéfinir, au regard de cet état de fait, les grands axes des politiques à mettre en œuvre pour les prochaines années et d'engager dès maintenant les transformations inhérentes à la construction d'un futur soutenable. Le dernier numéro de notre magazine communal, dans lequel il est principalement question « d'urbanisme responsable, de construction collective, de végétalisation, de mobilité douce » (une multitude de termes récents qui font désormais partie de notre quotidien), nous donne à penser que ces enjeux, d'importance vitale, sont dorénavant au cœur des décisions et des orientations stratégiques de la politique mise en œuvre par la majorité en place. Mais qu'en est-il réellement ? En l'absence d'une feuille de route, élaborée, partagée et connue de toutes et tous, qui précise les grands axes de la politique à mettre en œuvre sur notre territoire ; en l'absence de données chiffrées sur la situation de départ et des objectifs à atteindre ; en l'absence d'un calendrier et d'indicateurs définis qui nous permettraient de suivre l'évolution de ce projet de ville, NOUS, enghiennoises et enghiennois, acteurs associatifs et économiques, élu.e.s de l'opposition..., ne sommes pas en mesure d'avoir une vue d'ensemble de la situation, d'évaluer quoi que ce soit ; d'apprécier la pertinence et l'utilité des mesures mises en œuvre et de pouvoir estimer si les actions entreprises sont suffisantes ou non au regard d'un objectif à atteindre dont nous n'avons pas connaissance. En d'autres termes, il semblerait qu'aujourd'hui, seule, l'équipe majoritaire en place, a une visibilité sur la trajectoire qu'ELLE s'est fixée, sur les objectifs qu'ELLE a définis, dans le temps qu'ELLE s'est impartit et à pouvoir en mesurer les avancées. Quitter l'opacité pour entrer dans une gestion éclairée et partagée de toutes et tous : c'est le chemin à suivre vers une gouvernance responsable.

SANDRA PHILIPPE
ET L'ÉQUIPE D'ENGHIEU EN TRANSITION
WWW.ENGHIEUENTRANSITION.FR

ENSEMBLE ENGHIEU

Chères Enghiennoises, Chers Enghiennois
Le 8 avril a eu lieu un Conseil Municipal, dont l'objet essentiel était le budget 2021. Toute l'opposition a voté contre. (x)
Parce que l'occasion est louppée de se RE-INVENTER pour tenir compte à la fois de la réduction majeure de notre budget, et du contexte actuel qui invite à envisager demain - donc aujourd'hui - sur de nouvelles priorités, et de nouveaux modes d'action.
Or, dans les priorités: rien sur la solidarité et l'action sociale, rien sur la santé, rien sur la culture, rien sur la recherche de nouvelles sources de revenus pour la ville, supplétives de ceux du casino, durablement menacés. DECEVANT.
Nous évoquions cette exigence, cette ambition, lors de notre précédente Tribune. DECEVANT aussi de ne pas être entendus.
Enghiennois, sachez que lorsque l'on se mobilise ainsi pour faire valoir notre vision, nos analyses, c'est pour vous. C'est pour votre bien-être dans cette ville; c'est pour votre avenir. Et nous le faisons de façon constructive.
Nous saluons ici les initiatives de nos équipes culturelles qui inventent de nouveaux contenus (Ex :« le CDA s'invite chez vous »,www.cda95.fr), et l'engagement de nos équipes municipales, qui nous accompagnent dans cette pandémie, notamment sur les fronts de la santé et de l'éducation. Merci à toutes et à tous.
Nous apportons aussi notre soutien à toutes les associations enghiennoises, qui s'engagent sur le terrain, pour maintenir le lien social, la solidarité, et un minimum d'action sportive ou culturelle.
Et nous réinsistons sur l'obligation morale et civique que nous avons chacun pour l'autre, de respecter scrupuleusement les règles de confinement. Oui, nous en avons assez. Oui nous ne comprenons pas tout. Peu importe. Soyons vigilants, prudents, responsables. Ainsi serons-nous de nouveau LIBRES de VIVRE notre vie pleinement. A tous les Enghiennois, nous souhaitons une bonne santé.
(x)Mon intervention retransmise sur facebook. (à partir de 50', notamment)

DOMINIQUE CHARLET
ENSEMBLE ENGHIEU
CONSEILLER MUNICIPAL
DCHARLET@ENGHIEU95.FR

TOUS POUR ENGHIEEN

UNE VILLE PRISE AU DÉPOURVU I

Le budget 2021 est voté, il restera marqué par l'empreinte de la crise sanitaire.

66 millions en 2020, 55 millions en 2021, soit 15 % de baisse.

Face à ce manque à gagner de plus de dix millions, l'équipe municipale suit une stratégie en trois axes : le développement durable, l'éducation et le maintien des services.

Lors du dernier conseil municipal, le Maire se satisfait des économies déjà réalisées sur les effectifs « tout en maintenant les mêmes services à la population » Faut-il en douter ? On peut être inquiet lorsque dans ce même conseil est acté le non remplacement des agents partant à la retraite. A cela, on ajoute 50 % d'augmentation pour le matériel communal. On peut se demander si l'équipe municipale ne préfère pas la machine à l'homme.

Philippe Sueur aime la nature et son mandat se verdit. Il annonce l'isolation du centre des arts (grâce au plan de relance de l'Etat), s'engage à mettre en avant la biodiversité de la commune et à inscrire le parc Ste-Jeanne comme une réserve écologique. On en sourirait presque. Le parc Ste-Jeanne est un parc. Il restera un parc. Comment peut-il devenir une réserve ? Peut-être en accueillant la faune et la flore des terrains de l'angle de l'avenue d'Enghien et de la rue Malleville où on y trouvait, encore récemment des maisons avec de grands jardins. Aujourd'hui, un immeuble de plus de 70 logements s'élève !

Enghien mise sur les enfants. Grâce à des opérations de préemption, l'école Riet et celle des cygnes seront agrandies. On ne peut que s'en réjouir. Pourquoi ne pas aller au bout de cette stratégie avec le terrain voisin des écoles primaires. La Villa préemptée devait permettre l'agrandissement des écoles ou la création d'un centre médical.

Au final, ce seront des logements... la stratégie de la ville est vraiment difficile à cerner.

ANNE-ESTELLE LHOTE

TOUS POUR ENGHIEEN

ENGHIEEN CITOYEN

Au début de l'année, nous avons été informés par le personnel du groupe Barrière qu'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) avait été mis en place. Une triste première pour le « plus grand casino de France ». Selon les représentants du personnel, le groupe prévoit de supprimer 64 emplois.

Tourisme, culture, vie associative bon nombre des secteurs de notre vie municipale sont touchés par la pandémie que nous subissons depuis plus d'un an maintenant. Mais la crise sanitaire serait-elle vraiment un argument ? Bien sûr le groupe Barrière n'est pas épargné par les mesures de confinement. Salles de jeux, hôtels, restaurants et salles de spectacles sont à l'arrêt. Alors que le groupe maintient un résultat positif malgré les fermetures, il semble être le seul des casinotiers en France à envisager des licenciements.

Selon les représentants du personnel, « *La baisse d'activité du groupe, en raison des confinements* », profiterait au groupe, qui ferait de la situation actuelle une aubaine pour engager son développement d'automatisation électronique du jeu de table, menaçant les emplois de croupiers. Le groupe hôtelier ne serait pas en reste, concerné par 24 des 64 postes visés.

Même si lors du dernier conseil municipal du 8 avril dernier, centré sur le budget primitif, nous avons constaté un résultat positif malgré la crise, on peut donc supposer que les 20 % « perdus » pourront être récupérer lors de la réouverture que nous attendons tous. et même pourra s'étaler sur les 18 années à venir de délégation de service public à Enghien. On sait qu'à la réouverture, le casino regagnera du profit. Et l'on s'interroge sur ces licenciements, et souhaitons apporter notre soutien aux employés qui subissent de plein fouet la crise sanitaire.

SOPHIE MALEY

ELUE DVG LISTE "ENGHIEEN CITOYEN"
ENGHIENCITOYEN.FR

NUMÉROS UTILES



ACCUEIL MAIRIE
01 34 28 45 45



POLICE MUNICIPALE
01 34 12 77 00



ÉTAT CIVIL
01 34 28 45 80



SERVICES TECHNIQUES
01 34 28 45 50



ACTION ÉDUCATIVE
01 34 28 45 62



SENIORS ET ACTION
SOCIALE
01 34 28 46 54



ÉCOLE DE MUSIQUE
ET DE DANSE
01 39 64 11 67



MÉDIATHÈQUE
01 34 28 42 28



CENTRE DES ARTS
01 30 10 85 59



NOUVELLES
SOLIDARITÉ
01 34 28 45 99

PARTOUT



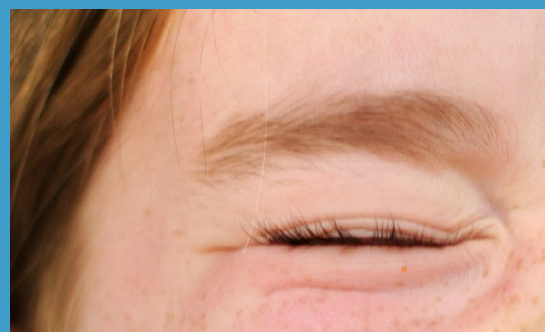
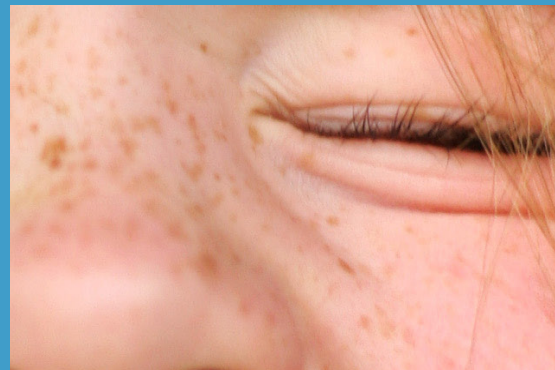
LA

POÉSIE

AVEC LES ÉLÈVES DU
COLLÈGE GEORGES POMPIDOU

Et là nous
sortîmes
revoir les
étoiles

Dante Alighieri
(1321 - 2021)



22 MARS
26 JUIN
2021

9 LAURÉATS SÉLECTIONNÉS
PAR UN JURY